



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER



PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN
PTUA



**MAITRISE D'OUVRAGE
DELEGUEE**

**CELLULE DE
COORDINATION DU
PTUA**

**RAPPORT MENSUEL SUIVI
SOCIAL N°4/2022**

Période : Avril 2022
Soumis le : 31 Mai 2022
Revue par la Banque 20 juin 2022



Élaboré par
Équipe Sociale

Validé par
OUATTARA Issa
Coordonnateur PTUA

Approuvé par
YAPO Calice
DGA AGEROUTE

SOMMAIRE

RESUME	8
INTRODUCTION	30
I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)	30
1.1. CONTEXTE	30
1.2. JUSTIFICATION	30
1.3. OBJECTIFS DU PROJET	31
1.4. RÉSULTATS ATTENDUS	31
1.5. CONTENU DES COMPOSANTES DU PROJET ET DES ACTIVITÉS NÉCESSITANT DES ACQUISITIONS	34
1.5.4. <i>Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures</i>	34
1.5.2. <i>Composante 2 : Libération des emprises</i>	34
1.5.3. <i>Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes</i>	35
1.5.4. <i>Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions</i>	35
1.6. COÛT ESTIMATIF ET PLAN DE FINANCEMENT	37
1.6.1 <i>Coût estimatif du projet</i>	37
1.6.2 <i>Plan de financement du projet</i>	38
2. PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGEROUTE	38
3. PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES	44
3.1. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4^{ÈME} PONT D'ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ)	44
3.2 CONSTRUCTION DE TROIS (3) ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND	48
3.3. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA (LOT 4 ET 5)	49
3.4 PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉ SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : LOT 1	54
3.5. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2) 55	
3.6. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3)	57
4. ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET	58
4.1. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4^{ÈME} PONT D'ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ)	59
4.2. CONSTRUCTION DE TROIS (3) ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND	59
4.3. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : (LOT 1)	59
4.4. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2) 60	
4.5. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3)	60
4.6. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA (LOT 4 ET 5)	60
5. SUIVI DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES PAP	60
5.1. POUR LA CONSTRUCTION DU 4ÈME PONT ET SES VOIES D'ACCÈS	62
5.2 CONSTRUCTION DES TROIS (3) ÉCHANGEURS DU BOULEVARD MITTERRAND	62

5.3. CONSTRUCTION DE L’AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ – ANYAMA Y COMPRIS L’AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D’ALÉPÉ ET D’ANYAMA Y4 (LOTS 4 ET 5)	62
5.4. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE	62
5.5. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D’ANYAMA APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD – CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON – CARREFOUR N’DOTRÉ – PÉAGE THOMASSET (LO2)	62
5.6. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD – ROND GESCO – CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE /LOT 1)	63
6. SUIVI DES INDEMNISATIONS DES PAP	63
6.5. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4^{ÈME} PONT D’ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ) ...	64
6.6. CONSTRUCTION DE TROIS (3) ECHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND	64
6.7. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L’AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D’ALÉPÉ ET D’ANYAMA (LOT 4 ET 5)	65
6.8. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : LOT 1	66
6.9. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D’ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N’DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2)	66
6.10. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3)	66
7. SUIVI DU PROCESSUS DE RÉINSTALLATION DES PAP	66
7.1. SITE D’AYEWAHI À SONGON (12 HA)	66
7.2. SITE D’EBIMPÉ À ANYAMA (17 HA)	68
7.3. SITE DE RECASEMENT DES GROS CAMIONS	68
7.4. SITE DE RÉINSTALLATION DES TAXIS COMMUNAUX 3 ÉCHANGEURS	68
8. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES PAR LE PGES	69
8.5. CONDITIONS DE TRAVAIL CONSTATÉES SUR LES CHANTIERS	69
8.6. ACCIDENTS MORTELS	69
9. GESTION DES PLAINTES	69
9.1. PRÉSENTATION DU MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES	69
9.1.1. DISPOSITIF DE GESTION DES PLAINTES	70
9.1.2. MODE OPÉRATEUR	70
9.1.2.2. RÉGLEMENT PAR VOIE JUDICIAIRE	72
9.2. PLAINTES ENREGISTRÉES JUSQU’AU 30 AVRIL 2022	72
9.3. PLAINTES ENREGISTRÉES AU COURS DU MOIS D’AVRIL 2022	76
9.3.1. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4^{ÈME} PONT D’ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ)	76
9.2.2. CONSTRUCTION DE 3 ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND	76
9.2.3. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND- POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : (LOT 1)	76
9.2.4. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D’ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N’DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2)	76
9.2.5. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3)	76
9.2.6. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L’AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D’ALÉPÉ ET D’ANYAMA Y4 (LOT 4 ET 5)	76
9.4. PLAINTES TRAITÉES PAR LA CE-PAR ET LE CS-PAR	77
9.4.1. PLAINTES TRAITÉES PAR LA CE-PAR	77
9.4.2. PLAINTES TRAITÉES PAR LE CS-PAR	77
9.5. PLAINTES ENREGISTRÉES SUR LE SITE DE RÉINSTALLATION D’AYEWAHI	77
10. SUIVI DES PAP VULNÉRABLES	77
11. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP	77
11.5. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP LORS DES NEGOCIATIONS	77
11.6. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP LORS DE L’ENREGISTREMENT DES PLAINTES	78
11.7. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP LORS DES INDEMNISATIONS	78

12. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIEES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR.....	78
12.5. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PRÉVUES DANS LE PAR ET/OU DANS LES PGES.....	78
12.6. ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU 30 AVRIL 2022.....	78
13. RESSOURCES CULTURELLES.....	79
14. ACTIVITES REALISEES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR.....	79
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	80

LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

Sigles	Libellés
AAA	Actions Anticipées d'Acquisition
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ANDE	Agence Nationale De l'Environnement
ANO	Avis de non Objection
ANRMP	Autorité National de la Régulation des Marchés Publics
AOI	Appel d'offres International
AON	Appel d'offres National
AOO	Appel d'offres Ouvert
BAD	Banque Africaine de Développement
BNETD	Bureau National d'Études Techniques et de Développement
BOMP	Bulletin Officiel des Marchés Publics
BRT	Bus Rapid Transit (Voire en français, Ligne de Bus à très haut niveau de service)
CC-PTUA	Cellule de Coordination PTUA
CIIC	Cabinet International d'Ingénieries et de Conseils
CMOD	Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
CRAU	Centre de Recherche Architecturale et Urbaine
COJO	Commission d'ouvertures des plis et de jugement des offres
CPMP	Cellule de Passation des Marchés Publics des Ministères
CE-PAR	Cellule d'Exécution du PAR
CS-PAR	Comité de Suivi du PAR
CUACRI	Chef d'Unité Aménagements Connexes et Renforcement Institutionnel
CUO	Chef d'Unité Ouvrages d'art
CUR	Chef d'Unité Routes
CR	Consultation Restreinte
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DP	Demande de Propositions
DUP	Décret d'Utilité Publique
ED	Entente Directe
EE	Expert Environnementaliste

Sigles	Libellés
EIES	Études d'Impact Environnemental et Social
EPI	Équipement de Protection Individuelle
EAC	Employés d'Activité Commerciale
EXA	Exploitant Agricole
FAO	Organisation Mondiale de l'Alimentation
FCFA	Francs CFA
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
HT	Hors Taxes
HUMAN DEV	Action pour le Développement Humain
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics
MEER	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
MINASS	Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité
PAP	Population affectée par le projet
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPM	Plan de passation des marchés
PTBA	Plan de travail Budgétisé Annuel
PTUA	Projet de Transport Urbain d'Abidjan
PV	Procès-Verbal
UFHB	Université Félix Houphouët-Boigny
URC	Unité de Régulation de la Circulation de la Police Nationale
VTT	Véhicules de Transport de Troupes
RAS	Rien à Signaler
LAC	Locataire d'Activité Commerciale
LEQ	Locataire d'Équipement
ML	Ménage Locataire
MATED	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MBPE	Ministère chargé du Budget et du Portefeuille de l'État
MCLU	Ministère de la Construction du Logement et de l'Urbanisme
MDC	Mission de Contrôle et suivi des travaux
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MEER	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier

Sigles	Libellés
MINEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MSPC	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
MT	Ministère du Transport
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OIDEL	Opérateur Ivoirien pour le Développement Local
PAC	Propriétaire d'Activité Commerciale
PEQ	Propriétaire d'Équipement
PNR	Propriétaire Non Résident
PF	Propriétaire Foncier
PR	Propriétaire Résident
SBQC	Sélection Basée sur la Qualité et le Coût
SBQ	Sélection basée sur la Qualification
SMC	Sélection au Moindre Coût
SPM	Spécialiste en Passation de Marchés
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxes sur la Valeur Ajoutée

RESUME

I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire « une nation émergente à l'horizon 2020 », le Gouvernement a mis un accent particulier sur la performance du secteur routier. A cet effet, l'entretien, la réhabilitation et l'extension du réseau routier notamment dans les grands centres urbains constituent un axe privilégié pour l'essor économique du pays.

Ainsi, après la réalisation et la validation en 2014 du Schéma Directeur Urbain du Grand Abidjan (SDUGA), le Gouvernement ivoirien a sollicité l'appui technique et financier des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de sa première phase sur la période 2015-2030.

C'est dans ce contexte que la BAD, la JICA et le FEM ont donné leur avis favorable pour accompagner la Côte d'Ivoire dans le financement de la mise en œuvre du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

De manière générale, ce Projet vise une amélioration des conditions de vie de la population dans sa zone d'influence. Plus spécifiquement, il vise l'amélioration significative de la fluidité routière à Abidjan, la lutte contre la pollution atmosphérique, la diminution du chômage des jeunes et l'amélioration des revenus de la population notamment les femmes opératrices économiques.

Afin de favoriser une mise en œuvre efficace et efficiente, le Projet a été subdivisé en quatre (4) Composantes :

- Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures
- Composante 2 : Libération des emprises
- Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes
- Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions

Le coût total estimatif du Projet s'élève à cinq cent quatre milliards neuf cent quarante-deux millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante **504 942 579 460 Francs CFA HT**. Le projet est financé par la BAD, le FEM, la JICA et la RCI.

Le projet a été classé en **catégorie 1** selon les exigences du Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque et du Décret N° 96-894 du 08 Novembre 1996 (Article 2, Annexes 1 et 3 relatifs aux projets soumis à Etude d'Impact environnemental).

Ce rapport constitue le quatrième de l'année 2022 c'est-à-dire le rapport de Suivi social d'Avril 2022 et le seizième depuis le début de la mise en œuvre des PAR.

II. PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGEROUTE

Les **06 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) initiaux** et les **06 Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** qui ont été élaborés en phase de préparation du projet, et en cours de mise en œuvre sont les suivants :

- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacqueville) : (Lot 1) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

Les **05 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) complémentaires** actuellement en cours de préparation sont les suivants :

- ✓ 01 PAR du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé);
- ✓ 01 PAR du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacqueville) : (Lot 1)
- ✓ 01 PAR du projet de Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2),
- ✓ 01 PAR du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)
- ✓ 01 PAR du projet de construction l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

En plus des documents cités ci-dessus, **02 autres instruments** de sauvegardes sociales ont été élaborés dans le cadre du PTUA. Ce sont :

- ✓ Le Manuel de procédures de mise en œuvre des PAR ;
- ✓ Le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP).

III. PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES

Le progrès des travaux et l'état général de la libération des emprises ou des acquisitions des terres sont récapitulés dans le tableau 1 ci-après et les détails pour chaque lot, développés dans les sections spécifiques y relatives.

Tableau 1 : Progrès des travaux et état général de la libération des emprises ou des acquisitions des terres au 30 avril 2022

Lots	4 ^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)		Trois Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand		Lots 4 et 5 (Y4)		Lot 1 (Sortie Ouest)		Lot 2 (Sortie Est)		Lot 3 (Boulevard Latrille)	
	Avril 2022	Total	Avril 2022	Total	Avril 2022	Total	Avril 2022	Total	Avril 2022	Total	Avril 2022	Total
Taux d'avancement des travaux	57%	57%	0	0	2,5%	79,5%	0,80%	49,80%	0,60%	33,60%	2,22%	64,22%
Taux de Déplacement des réseaux	47%	47%	85%	85%								
Nombre total de PAP recensées	/	20.803	/	290	/	3 011	/	3 307	/	1097	/	490
Nombre de PAP indemnisées	655	11.534	0	0	355	977	185	1 183	21	113	0	106
Nombre de PAP restant à indemniser	/	9.269	290	290	2014	2014	2 124	2 124	984	984	384	384
Montant d'indemnisation (FCFA)	643.044.306	22 321 435 349	0	0	2 822 369 902	4 317 324 669	183 426 439	642 002 923	127 038 009	130 076 648	0	51 834 930
Taux de libération des emprises	0%	63%	0	50%	0	69,32%	0	93%	0	94%	0	100%

3.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

A. Taux d'avancement des travaux

Au cours du mois d'Avril 2022, le taux d'avancement des travaux demeure inchangé (57%) contre **85%** prévu. Ce retard dans la mise du projet s'explique par (i) la non libération des emprises, (ii) la prise en compte du BRT qui a nécessité la reprise totale des études APD et partielle des études d'exécution, (iii) la COVID-19 qui a occasionné la baisse de la cadence des travaux due à la réduction du personnel et de l'application des mesures barrières.

B. Déplacement des réseaux

Au cours du mois d'Avril 2022, le taux d'avancement des activités de déplacement de réseaux (MOOV, MTN, ORANGE, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT, AWALE, PETROCI) demeure inchangé (47%) contre 100% prévu. Cet écart s'explique par la non libération des emprises.

C. Statistiques sur les indemnisations

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **655 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **643 044 306 FCFA** détaillé comme suit :

- **Quatre-vingt-quinze (95) PAP** à Attécoubé pour un montant de **88 023 221 FCFA** ;
- **Cinq cent six (506) PAP** à Yopougon pour un montant de **504 697 102 FCFA** et
- **Cinquante-quatre (54) PAP** à Adjamé pour un montant de **50 323 983 FCFA**.

Ainsi le nombre total de PAP indemnisées à la date du 30 Avril 2022 est de **11 534 sur 20 803 PAP** recensées pour un montant total de **21 973 063 006 FCFA**.

D. Taux de libération des emprises

Aucune libération d'emprise n'a eu lieu au cours de ce mois d'Avril 2022. Toutefois, la libération d'une section de l'emprise s'est effectuée du **12 au 16 mars 2022** dans le quartier de Santai 3 entre le M48 et le K9, portant ainsi la superficie totale libérée à 452,22 ha, soit 63% de la surface totale à libérer (833 824, 68 m²) dans les 03 communes traversées : Adjamé (Bromakoté et Mairie 1), Attécoubé (Boribana, Santai 3, Santai Village, Jean Paul 2 et Fromager) et Yopougon (Doukouré et Nouveau Quartier).

3.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

A. Taux d'avancement des travaux

Les travaux n'ont pas encore démarré parce que le processus de recrutement de l'entreprise des travaux et le processus de négociation avec la mission de contrôle¹ retenue est en cours.

B. Déplacement des réseaux

La construction des trois (03) échangeurs impacte les réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT et SODECI. Leur déplacement a connu un retard car au 30 Avril 2022, le taux d'avancement est de 85% contre 100% planifié et est identique au mois de mars 2022. Cet écart s'explique par le retard dans la libération des emprises.

¹ Groupement Oriental Consultant Global Co.Ltd. (OCG)/INGEROSEC Corporation /Études Techniques et Coordination (ETECO)

C. Statistiques sur les indemnisations

Au 30 Avril 2022, aucune des 290 PAP recensées n'a encore été indemnisée.

D. Taux de libération des emprises

De ce qui précède, aucune libération n'a encore eu lieu sur les 03 échangeurs. Toutefois, les emprises des échangeurs de la riviera 3 et de la Riviera Palmeraie sont disponibles à 50% car n'étant pas occupées par de biens.

3.3. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT est de 39% au 30 Avril 2022 sur le lot 4, contre une prévision de 90,50%. Cet écart s'explique par la mauvaise organisation du chantier par l'entreprise (97% des emprises libérées).

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux est de 40,5% au 30 Avril 2022 sur le lot 5 contre une prévision de 85% avec un délai consommé de 90,5%. Cet écart s'explique par la non libération des emprises (50% des emprises libérées).

B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois d'Avril 2022, **355** PAP ont été indemnisées pour un montant de **2 822 369 902** FCFA, portant le total de PAP indemnisées à **977 sur 3011 PAP** recensées, pour un montant total de **4 348 673 149 FCFA** sur les lots 4 et 5.

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 4, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération de l'emprise reste à 98% sur le Lot 4, soit 13,92 km sur 14,2 km.

Sur le Lot 5, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 40,65%, soit 05 km libérés sur 12,3 km.

3.4 Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacqueville) : Lot 1

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au cours du mois d'Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT) a été de 0,80% ; portant ainsi le taux global au 30 avril 2022 à 49,80% contre une prévision de 65% avec un délai consommé de 69,62%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et la découverte de nouveaux réseaux non prévus (eaux usées et IHS).

B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois d'Avril 2022, **185 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **183 426 439 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **1 183 sur 3 307 PAP** recensées, pour un montant total de **642 002 923 FCFA** sur le lot 1.

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 1, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 93% contre 100% prévu à date, soit 17,67 km libérés sur 19 km. Cet écart s'explique par les incompréhensions entre la communauté de Niangon Adjamé et la coordination du PTUA sur le tracé du projet au niveau du village.

Le ripage de la zone du marché Bagnon au PK 5 sur le lot 1 a pour objectif d'éviter les gros impacts négatifs que sont la démolition d'une dizaine d'immeubles de hauteur moyenne de 9 m. Cela permet non seulement de rendre moins onéreux le budget du PAR, mais également d'éviter de retarder les travaux dans le délai. Ainsi, le tracé du projet a été ripé sur le côté gauche dans le sens du linéaire du PK3 au PK4 sur une longueur d'un (1) km. Cette situation a d'ailleurs entraîné la réalisation d'un PAR complémentaire en cours de finalisation.

3.5. Projet du Dédoublage de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au cours du mois d'Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT, Fibre Optique du stade) a été 0,60% ; portant ainsi le taux global au 30 avril 2022 à 33,60% contre une prévision de 62% avec un délai consommé de 69,62%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et le ripage du linéaire afin d'éviter le déplacement d'un important réseau électrique.

B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois d'Avril 2022, **21 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **12 703 800 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **113 sur 1097 PAP** recensées, pour un montant total de **121 478 948 FCFA**.

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 2, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 94% contre 100% prévu à date, soit 21,62 km d'emprises libérées sur 23 km. Cet écart s'explique par le ripage du linéaire qui a entraîné l'élaboration d'un PAR complémentaire en cours de finalisation.

3.6. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au courant du mois d'Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT) a été de 2,22% ; portant ainsi le taux global au 30 avril 2022 à 64,22% contre une prévision de 100% pour un délai consommé de 95,61%. Le retard s'explique par le processus de sélection de la mission de contrôle encore en cours, des modifications majeures notamment sur le réseau d'assainissement, la découverte des nouveaux réseaux et la non libération des emprises.

B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois d'Avril 2022, aucune PAP n'a été indemnisée. Ainsi, le nombre total de PAP indemnisées est toujours de **106 PAP sur 490 recensées**, pour un montant total de **51 834 930 FCFA**.

C. Taux de libération des emprises

La totalité des emprises du projet du Boulevard Latrille a été libérée depuis le mois d'avril 2021. Les travaux sont toujours en cours.

Rappelons à toutes fins utiles, que dès l'annonce du projet et les étapes de négociations et signature des documents (procès-verbaux de négociation et certificats de compensation), les PAP ont de manière délibérée décider de libérer les emprises en attendant leur paiement. Toutefois, les PAP concernées ayant pour statut pour la plupart PAC/AC-PA, ont délocalisé leurs activités hors de l'emprise du projet.

3.7 Aménagements connexes

Les aménagements connexes du PTUA portent sur 28 projets dont seulement 04 induisent la prise en compte de la sauvegarde sociale :

- Etude APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon ;
- Elaboration d'un Plan Vert et du Parkway de Yopougon ;
- Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré ;
- Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands (Aire de stationnement et Réhabilitation du Marché de Koumassi et aménagement du site de réinstallation temporaire des occupants du marché pendant sa réhabilitation ;
- Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) pour 3000 femmes

Les études dans le cadre de ces projets ont pour objectif de faire des monographies des zones d'implémentation. Les conclusions des rapports de ces études seront transmises au Gouvernement et au DAA. Une visite de tous les sites d'aménagement est prévue au mois de juin 2022 ; laquelle permettra d'évaluer le statut foncier de chaque site ainsi que l'état de son occupation par les biens. Cette visite vise à déterminer les projets devant faire l'objet d'un PAR.

En ce qui concerne les études (Elaboration de Plan d'Urbanisme de détails (PUd), APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon, Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré, Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands), les TDR ont été élaborés et ont été transmis à la Banque pour information. Quant aux actes de cession des surfaces mises à disposition par les Mairies (Attécoubé, Brofodoumé Bingerville et Koumassi) et le propriétaire du site de Brofodoumé, pour la construction des centres multifonctionnels et des équipements marchands, ces documents sont disponibles au niveau du PTUA et seront partagés avec la Banque au mois de juin 2022.

En attendant les rapports provisoires des études citées ci-dessus, aucune activité de sauvegarde sociale n'a été réalisée au cours de ce mois d'Avril 2022 sur les aménagements connexes.

IV. ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Au cours de ce mois d'Avril 2022, dix (10) sessions d'information, de sensibilisation et une (01) réunion d'échanges avec les PAP ont été organisées sur l'ensemble des projets du PTUA. Ces sessions se sont déroulées sous forme de rencontres, de visites à domicile et sous forme de réunions d'échanges. Elles avaient pour objectifs de :

- Donner des informations aux PAP sur le projet ;
- Inciter les PAP n'ayant pas encore négocié à aller à la négociation ;
- Inviter les PAP dont les noms sont sur les listes de paiement à venir se faire payer en leur précisant la liste des documents requis ;
- Inviter les PAP ayant été indemnisées à libérer les emprises.

V. SUIVI DU PROCESSUS DE NEGOCIATION DES PAP

Au cours du mois d'Avril 2022, 57 PAP ont procédé à la négociation. Ainsi, depuis le lancement de l'opération de négociation avec les PAP en 2017, un total de **23 374** PAP ont négocié sur les **28 998** PAP recensées, soit un taux de négociation de **80,60%** au 30 Avril 2022. Les détails des négociations globales depuis le démarrage sont donnés dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Détail des négociations sur l'ensemble des Projet du PTUA depuis le démarrage au 30 Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP négociées	Montant négocié (FCFA)	Reste de PAP à négocier
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 398	32 877 503 830	3 405
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterand	290	219	415 725 240	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 380	24 822 158 345	631
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotrè – Péage Thomasset	1 097	657	886 587 984	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	3 307	2 412	3 040 785 028	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	342 449 927	182
TOTAL		28 998	23 374	62 385 210 354	5624

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **57 PAP** ont pris part aux séances de négociation et ont signé chacun, un certificat de compensation et un Procès-Verbal de négociation au sein des 04 Commissions Locales de Négociation (CLN de Yopougon, Anyama, Cocody et Adjamé) dans les

06 communes traversées par le PTUA. Les détails des négociations avec les PAP pour l'ensemble sont présentés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Détail des négociations sur l'ensemble des Projet du PTUA au cours du mois d'Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié au cours du mois d'Avril 2022	Montant négocié (FCFA)	Reste PAP à négocier
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	38	222 626 835	3391
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	0	0	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	12	145 210 000	631
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	0	0	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	7	4 022 113	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	0	0	182
TOTAL		28 998	57	371 858 948	5610

Comparativement au mois de Mars 2022, il y a eu moins de PAP qui ont signé les certificats de compensation et les procès-verbaux de négociation (185 en Mars 2022 contre 57 en Avril). Ce faible nombre de PAP ayant négocié est dû à la non-disponibilité des membres de la CE-PAR notamment ceux qui sont en charge de conduire les négociations avec les propriétaires de bâtis.

Face à cette difficulté, l'AGERROUTE à travers la Coordination du PTUA, a rencontré les tutelles (Ministères) et des engagements fermes ont été pris quant à l'accomplissement de leurs missions.

VI. SUIVI DES INDEMNISATIONS DES PAP

Au cours du mois d'Avril 2022, **1 216** PAP ont été indemnisées. Ainsi, depuis le lancement de l'opération d'indemnisation des PAP en 2017, un total de **13 923** PAP ont été indemnisées à la date du 30 avril 2022, sur un total de **23 374** PAP ayant négocié, soit 59,56% par rapport aux PAP ayant négocié et 48% par rapport au nombre global de PAP identifiées dans les emprises du projet. Les détails des indemnisations globales depuis le démarrage de l'opération sont présentés dans le tableau 4.

Tableau 4 : Détail des indemnisations sur l'ensemble des Projets du PTUA depuis le démarrage jusqu'au 30 Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales recensées	Nbre de PAP ayant négocié	Nbre de PAP indemnisées	Montant indemnisés	Reste à indemniser
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 398	11 534	21 973 063 006	9269
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	219	0	0	290
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 380	977977	4 348 673 149	2034
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	657	113	121 478 948	984
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	2412	1 183	642 002 923	2 124
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	106	51 834 930	384
TOTAL		28 998	23 374	13 923	27 401 748 704	15 085

Ce sont au total **1 216 PAP** qui ont été indemnisées au cours de ce mois d'Avril 2022, pour un montant de **3 661 544 447 FCFA**. Le détail des indemnisations des PAP au cours du mois d'Avril 2022 sont contenues dans le tableau 5

Tableau 5 : Détail des indemnisations sur l'ensemble des Projets du PTUA au cours du mois d'Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales recensées	Nbre de PAP ayant négocié au cours du mois d'Avril 2022	Nbre de PAP indemnisées au cours du mois d'Avril 2022	Montant d'indemnisation au mois d'Avril 2022 (FCFA)
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	38	655	643 044 306
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	0	0	0
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	12	355355	2 822 369 902
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset)	1 097	0	2121	12 703 800
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	3 307	7	185185	183 426 439
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latriille	490	0	0	0
Total		28 998	57	1 216	3 661 544 447

Comparativement au mois de Mars 2022, le nombre de PAP indemnisées au cours du mois d'Avril 2022 a plus que doublé (1216 contre 524). Ce bond quantitatif s'explique par la décentralisation du système de paiement des indemnisations des PAP (une Régie d'avances par Commune).

VII. SUIVI DU PROCESSUS DE REINSTALLATION DES PAP

La CC-PTUA a acquis par le biais de l'AGEF, cinq (05) sites d'une superficie totale de 68 ha à Anyama (03 sites) et Songon (02 sites). Compte tenu de 406 PAP ayant opté pour la réinstallation, la CC- PTUA a démarré l'aménagement de 02 sites pour l'instant. Il s'agit des sites d'Ayewahi dans la Commune de Songon (12 ha) et d'Ebimpé dans la Commune d'Anyama (17 ha).

En plus de ces 05 sites, la CC-PTUA a également démarré l'aménagement de 02 autres sites dont celui de la réinstallation des gros camions et celui de la réinstallation des taxis communaux des 3 Echangeurs.

7.1. Site d'Ayewahi à Songon (12 ha)

Ce site est situé dans le village d'Ayewahi dans la Commune de Songon et couvre une superficie de 12 ha. Au 30 Avril 2022, l'état d'avancement des travaux est de 95% pour la construction de 417 logements prévus. A date, 226 logements sont achevés, 214 clés ont été remises aux PAP depuis le 26 Novembre 2021. Il s'en suit que 12 logements achevés ne sont pas encore attribués du fait de l'absence d'électricité et d'eau. Par ailleurs, un avenant est en cours d'élaboration pour les travaux supplémentaires.

Cette opération s'effectue de façon progressive à mesure de la disponibilité des logements. Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

- ✓ 191 logements à achever (gros œuvres) ;
- ✓ Travaux de protection et de signalisation ;
- ✓ Pose de compteurs de la SODECI et de la CIE ;

- ✓ Travaux de reboisement du site.

La situation de recasement sur ce site par projet est récapitulée dans le tableau 6 ci-après.

Tableau 6 : tableau récapitulatif de la situation des PAP/PR sur l'ensemble des projets au 30 Avril 2022

Lot	Nombre de PAP/PR recensées	Nombre de PAP/PR ayant opté pour la réinstallation ²	Nombre de PAP/PR réinstallées au mois d'Avril 2022	Nombre total de PAP/PR déjà réinstallées	Nombre de PAP/PR restant à réinstaller ³
4ème Pont et ses voies d'accès	20 803	302	11	214	88
Trois échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	0	0	0	0
Lots 4 et 5 : Y4	3 011	85	0	0	85
Lot 1: Sortie Ouest	3 307	19	0	0	19
Lot 2 : Sortie Est	1 097	0	0	0	0
Lot 3 : Boulevard Latrille	490	0	0	0	0
TOTAL	28 998	406	11	214	192

Les principales préoccupations soulevées par les PAP/PR déjà réinstallées citées ci-dessous ont été formulées en termes de plaintes et développées dans le chapitre 9 :

- 5 PAP/PR dont les bâtis ne sont pas fournis en adduction d'eau potable et en électricité ;
- Gestion des ordures ménagères des 214 PAP/PR recasées.

Les solutions envisagées face à ces préoccupations sont les suivantes :

- En attendant l'installation des compteurs d'eau des PAP concernées, la Coordination du PTUA a fait installer deux pompes afin de ravitailler les ménages en eau potable. Concernant l'électricité, la CIE a été contactée par l'UGP afin d'installer de façon diligente les compteurs d'électricité de ces 5 PAP/PR. Pour la collecte des ordures ménagères, l'entreprise ECO EBURNIE a été contactée et un programme de ramassage de ces ordures est en cours d'élaboration avec les environnementalistes du projet.

7.2. Site d'Ebimpé à Anyama (17 ha)

Ce site est situé à Ebimpé dans la Commune d'Anyama et couvre une superficie de 17 ha. Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement physique des travaux sur ce site est estimé à 50% avec un taux de consommation de 100%. Vu l'incapacité de l'entreprise (ARMADA SA) à exécuter les travaux, son contrat a été résilié le 24 Novembre 2021 et le processus de sélection de la nouvelle entreprise est en cours.

Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

² Le nombre de PAP ayant opté pour le recasement est fonction de l'évolution des négociations

³ Le nombre de PAP restant à réinstaller est fonction du nombre de PAP recasées

- Les aménagements VRD ;
- La construction de 583 logements.

7.3.Site de recasement des Gros camions (5 ha)

Ce site est situé au PK 24 (Autoroute du Nord) dans la Commune d'Anyama. Il couvre une superficie de 5 ha cédés par le PAA (Port Autonome d'Abidjan). Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement global des travaux est estimé à 95%. Seuls les travaux de réalisation de la couche de roulement, de signalisation et de finition du bâtiment ne sont pas encore exécutés parce que l'entreprise (SOROUBAT) est en attente de la signature de son avenant par les autorités compétentes.

7.4. Site de réinstallation des taxis communaux 3 échangeurs (724 m²)

Ce site est situé à la Riviera 3 dans la Commune de Cocody sur un domaine public de l'Etat. Il couvre une superficie de 724m² Le taux d'avancement des travaux du site de recasement des taxis communaux est estimé à 95% communaux pour un délai de consommation de 100% au 30 Avril 2022 et ce site permettra le chargement de deux (02) fils de 25 voitures sur 100m.

Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

- 1) Un mur de soutènement en béton armé de 2m de hauteur et 102 m de longueur ;
- 2) Un remblai ;
- 3) Une chaussée en béton sur 7m de largeur ;
- 4) Des garde-corps en béton sur 1m20 de hauteur ;
- 5) Un aménagement acteurs entrés et sorties ;

VIII. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES DANS LES 06 PGES DU PTUA

Les 06 PGES du PTUA prévoient un ensemble de dispositifs d'hygiène, de santé et de sécurité pour garantir de bonnes conditions de travail aux employés :

- Le recrutement des employés conformément au code du travail en vigueur en Côte d'Ivoire, et aux textes d'application relatif au travail temporaire ;
- Le port d'EPI pour tous les employés et visiteurs des chantiers ;
- L'équipement des chantiers de dispositifs médicaux (infirmerie avec médicaments/ambulance...);
- La construction de latrines en nombre suffisant et répondant aux normes d'hygiène fonctionnelles ;
- L'installation d'extincteurs sur l'ensemble des chantiers ;
- La formation et la sensibilisation des travailleurs sur le VIH SIDA et distribution de condoms
- La gestion des déchets solides sur les chantiers ;
- La règlementation des personnes, des travailleurs et des véhicules sur les chantiers.

8.1. Conditions de travail constatées sur les chantiers

Les six (06) entreprises en charge des travaux du PTUA, emploient au total 3133 employés (30 Septembre 2021). Sur cet effectif, 1592 employés disposent d'un contrat de travail soit 50,82% et

1522 journaliers soit 49,18%. Aussi les six (06) bases (cinq (05) bases vie et une (01) base technique) disposent-elles d'une infirmerie et d'une ambulance.

Toutefois, des faiblesses sont constatées dans l'application de certains dispositifs. Il s'agit notamment de :

- La mise à disposition et du port des EPI ;
- La nature des contrats des travailleurs et des employés ;
- La formation et la sensibilisation des employés sur les mesures de santé, sécurité et d'hygiène ;

Ces faiblesses pourraient expliquer en partie la plupart des accidents enregistrés sur les chantiers du PTUA. Toutefois, au cours de ce mois d'Avril 2022, aucun arrêt de travail n'a été observé sur tous les chantiers du PTUA.

8.2. Accidents mortels

Depuis le démarrage des travaux, huit (08) accidents mortels se sont produits sur le chantier occasionnant la mort de sept (07) employés et un (1) riverain de l'entreprise des travaux. Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucun accident n'a été enregistré sur les chantiers.

IX. GESTION DES PLAINTES

Depuis le démarrage de la mise œuvre du PTUA, le Bureau de Gestion des Plaintes (BGP) a enregistré 3287 plaintes dont 3184 (96,86%) traitées et clôturées, 103 (3,14%) en cours de traitement. Ces 103 plaintes sont déjà traitées mais non encore clôturées. Les types de plaintes portent globalement sur l'omission dans la base de données des PAP, les PAP non recensées, la contestation de montant et de l'évaluation des bâtis impactés, la contestation du statut attribué aux PAP, le litige sur propriété, l'erreur sur nom et prénoms, sur le numéro de pièces d'identité et sur l'identifiant de PAP, les dégâts causés par les entreprises en charge des travaux. Les détails de ces plaintes recueillies sont présentés dans le tableau 7.

Tableau 7 : Récapitulatif global des plaintes depuis le démarrage du projet en 2017

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes clôturées et archivées	Nbre de plaintes non traitées
1	CLN d'Adjamé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	221	206	15	206	0
2	CLN de Cocody	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4)	117	113	4	113	0
		Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)	73	66	7	66	0
		3 Échangeurs	190	188	2	188	0
3	CLN de Yopougon	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	527	527	0	527	0
		Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	102	91	11	91	0
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-	20	16	4	16	0

		Carrefour N'dotr�-P�age Thomasset) : (Lot 2)					
4	CLN d'Abobo	Autoroute p�riph�rique du Boulevard de France redress�-Anyama y compris l'am�nagement des carrefours, la construction des �changeurs d'Al�p� et d'Anyama Y4 (Lot 5)	11	11	0	11	0
		Projet du D�doublement de la route d'Anyama, appel�e Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotr�-P�age Thomasset) : (Lot 2)	2	2	0	2	0
5	CLN d'Anyama	Autoroute p�riph�rique du Boulevard de France redress�-Anyama y compris l'am�nagement des carrefours, la construction des �changeurs d'Al�p� et d'Anyama Y4 (Lot 5)	979	945	34	945	0
		Projet du D�doublement de la route d'Anyama, appel�e Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotr�-P�age Thomasset) : (Lot 2)	5	5	0	5	0
6	CLN d'Att�coub�	Projet de construction du 4�me Pont d'Abidjan (Yopougon-Att�coub�-Adjam�)	737	727	10	727	0

7	CLN de Songon	Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	303	287	16	287	0
TOTAL			3287	3184(96,86%)	103(3,14%)	3184	0

Au cours du mois d'Avril 2022, le Bureau de Gestion des Plaintes a enregistré 14 plaintes sur l'ensemble du Projet, dont 09 résolues et 05 en cours de traitement. Ces plaintes ont été recueillies dans les CLN de Yopougon, de Cocody et d'Anyama. Le récapitulatif des plaintes traitées et clôturées au cours d'Avril 2022 est présenté dans le tableau 8.

Tableau 8 : Récapitulatif des plaintes traitées et clôturées au cours du mois d'Avril 2022

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes clôturées et archivées	Nbre de plaintes non traitées
1	CLN Yopougon	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	1	0	1	0	0
2	CLN de Cocody	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4)	1	1	0	1	0
		Prolongement du Boulevard Latriille (Lot 3)	0	0	0	0	0
3	CLN d'Anyama	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	12	8	4	8	0
TOTAL			14	9 (64,28%)	5 (35,72%)	9	0

X. SUIVI DES PAP VULNÉRABLES

Un total de 60 PAP vulnérables ont été recensées et assistées dont 54 sur le projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan et 06 sur le Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville/ Lot 1). Un total de 42 PAP vulnérables sont déjà indemnisées et 18 restent à indemniser ; soit un taux d'indemnisation de 70%.

XI. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP

11.1 Accompagnement Social des PAP lors des négociations

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **57** PAP ont bénéficié d'un accompagnement Social des ONG et du pool Social lors des négociations dans les CLN. Ces PAP ont été préalablement contactées pour une invitation à la négociation et il leur a été expliqué les conditions requises pour y participer (avoir une pièce valable et en cours de validité, présenter l'original du coupon de recensement ou une déclaration de perte faite dans un Commissariat, présenter des titres de propriété pour les propriétaires de bâtis et les bilans financiers pour les propriétaires d'activité commerciale légalement constitués).

Lors des négociations toutes ces PAP ont été enregistrées dans le registre des ONG selon les différents projets (OIDEL, HUMAN DEV), avant d'être entretenues par celles-ci et le pool Social sur la suite du processus d'indemnisation.

11.2 Accompagnement Social des PAP lors de l'enregistrement des Plainte

Au cours de ce mois d'Avril 2022, les ONG ont orienté **14** PAP souhaitant formuler une plainte vers le BGP.

11.3 Accompagnement Social des PAP lors des indemnisations

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **1216** PAP ont bénéficié d'un accompagnement Social des ONG et du pool Social lors des indemnisations. Ces PAP ont été contactées afin de se présenter dans les différentes Régies d'Avances pour le paiement de leur indemnisation. Les ONG, pour éviter tout désagrément liés à la non validité des différents documents, ont pris le soin de procéder à des vérifications préliminaires et à l'orientation des PAP au besoin. Ces **1216** PAP indemnisées ont fait l'objet d'un enregistrement dans les différents registres des ONG qui en collaboration avec le pool Social ont expliqué tous les aspects liés au délai du positionnement des montants d'indemnisation au niveau des Banques.

XII. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIEES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR

Au cours de la mise en œuvre des PAR du PTUA, des échanges avec les communautés impactées ont généré les mesures d'accompagnement consignées dans le tableau 9.

Tableau 9 : Mesures d'accompagnement en cours de réalisation

N°	Projets	Mesures d'accompagnement identifiées	Etat de mise en œuvre au 30 Avril 2022
1	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	Réalisation de 05 km de voiries à Adjamé deux Plateaux	Travaux en cours, taux de réalisation de 80%
2	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	<ul style="list-style-type: none"> • Reconstruction de 10 clôtures impactées par les travaux au niveau de la Cité Villas cadre (Echangeur Ecole de Police) dans la Commune de Cocody ; • Aménagement du site de réinstallation des taxis communaux à la Riviera 3 dans la Commune de Cocody 	Travaux en cours, taux de réalisation global est de 75%
3	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama – Lots 4 et 5	N/A	N/A
4	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset – Lot 2	N/A	N/A
5	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville) – Lot 1	Construction de la clôture de l'école primaire publique du village de Niangon Adjamé	Travaux en cours, taux de réalisation global est de 100%
6	Prolongement du Boulevard Latrille- - Lot 3	N/A	N/A

XIII. RESSOURCES CULTURELLES

L'EIES du Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO-Carrefour route de Jacquville/Lot 1) a révélé la présence d'un site sacré (cimetière) au niveau du village de Niangon Adjamé.

Les propositions techniques d'amélioration du tracé ont été définies pour éviter ce site. A ce sujet, le PTUA a retenu la construction d'un mur de soutènement sur tout le front sud du cimetière afin d'éviter des éboulements. En plus, une passerelle a été projetée au niveau du cimetière pour assurer l'accès des villageois au site.

XIV. ACTIVITES REALISEES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR

Les activités réalisées par les acteurs de mise en œuvre du PAR au cours du mois d'Avril 2022 sont détaillées dans le tableau 10.

Tableau 10 : Activités réalisées par les acteurs au cours du mois d'Avril 2022

Acteurs	Rappel des missions	Activités réalisées
CS-PAR	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des orientations ; • Supervision de la mise en œuvre du PAR ; • Approbation du budget ; • Autorisation des dépenses relatives au Plan d'actions de Réinstallation ; • Négociation, puis la signature par son Président, des contrats immobiliers en vue du relogement des propriétaires de bâtis y demeurant avec leur famille ; • Proposition à la nomination au poste de chef de projet adjoint et chef de projet adjoint au sein de la cellule d'exécution. 	<p>Aucune réunion de CS-PAR ne s'est tenue pour ce mois d'Avril 2022 à cause de l'indisponibilité des membres.</p>
CE-PAR	<ul style="list-style-type: none"> • Instruction des données socio-économiques et démo-foncières relatives au recensement des personnes affectées par le projet ainsi qu'à l'inventaire des biens impactés, notamment, fonciers ou immobiliers et les commerces ou activités commerciales ; • Conduite des opérations de négociations avec les PAP ; • Signature des certificats de compensation, d'indemnisation, de déplacement et de réinstallation en vue de la libération des emprises du PTUA ; • Assistance de la maîtrise d'œuvre des études et des travaux d'aménagement des sites de réinstallation ; • Supervision de l'ensemble des opérations de déplacement et de réinstallation des populations ; • Assistance du Comité de Suivi et toutes les commissions qui seront créées dans le cadre du PAR pour les questions s'y rapportant. 	<p>Aucune réunion de la CE-PAR ne s'est tenue pour ce mois d'Avril 2022 à cause de l'indisponibilité des membres.</p>
Pool Social	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la tenue des négociations et des paiements les compensations avec les PAP ; • Assurer le suivi du déplacement et de la réinstallation des PAP ; • Traiter les plaintes et réclamations des PAP • Assister de manière spécifique les groupes vulnérables, avant, pendant et après le déplacement ; • Assister le CS et la CE-PAR sur toutes questions qui se rapportent au PAR ; • Suivre le processus de négociation • Informer et sensibiliser les PAP par rapport aux différents projets. • Suivre le processus d'indemnisation des PAP et participer à la mise à jour des données de la base • Assister et orienter des PAP pendant le processus de négociation, de relever les documents à fournir afin de prendre part à la négociation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi social des PAP (Information, sensibilisation, séance d'échanges et accompagnement des PAP) • Suivi des indemnisations des PAP • Suivi des libérations d'emprise • Elaboration des rapports (rapports de suivi social, rapports justificatifs des indemnisations) • Enregistrement et traitement des plaintes <p>Actualisation des données relatives aux PAP dans la base</p>
ONG (OIDEI et HUMAN DEV)	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser les PAP sur les objectifs de l'impact environnemental et social du projet ; • Expliquer les objectifs du plan d'action de réinstallation aux PAP • Faire comprendre aux personnes affectées la méthode utilisée pour le calcul d'indemnisation et adhérent au processus de réinstallation • Recueillir et traiter équitablement les doléances et les plaintes des personnes affectées par le projet ; • Suivre le déplacement et la réinstallation des personnes affectées par le projet ; • Identifier et prendre en charge les personnes vulnérables lors de la réinstallation • Concevoir et rendre fonctionnelle une base de données de toutes les informations relatives aux personnes affectées ; • Produire et diffuser les différents livrables du PAR. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement social des PAP • Suivi des négociations au sein des CLN • Suivi des indemnisations au sein des régies d'avance • Suivi des libérations d'emprise • Elaboration de rapports mensuels d'avancement

Bureaux d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Edition des PV de négociation et les certificats de compensation des PAP conformément aux informations contenues dans la base de données ; • Actualisation des bases de données en régularisant la situation des PAP omises et/ou non recensées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des données de la base • Edition des PV de négociation et des certificats de compensation • Traitement de plaintes • Elaboration de rapports mensuels d'avancement
-------------------------	---	---

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conformément aux obligations de la Convention de financement du PTUA, les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des PAR au 30 Avril 2022 sont résumées dans le tableau 11.

Tableau 11 : Synthèse des activités réalisées dans le mois d'Avril 2022 conformément aux obligations de financement

N° Accord de financement	Points de l'accord de financement	Etat de mise en œuvre des PAR dans le mois d'Avril 2022	Action à mener au prochain mois (Mai 2022)
Section 5.03. Autres conditions Fournir à la banque, un plan complet de réinstallation actualisé pour le 4ème pont incluant entre autres	Une actualisation précise de la liste des personnes affectées et des couts y relatifs	Listes actualisées des PAP disponibles qui servent de base de négociation avec les PAP	<ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation des PAP ; • Négociation avec les PAP pour la signature des certificats de compensation et des procès-verbaux de négociation ; • Indemnisation des PAP ayant négocié ; • Recasement des PAP/PR ; • Recueil et gestion des plaintes ; • Elaboration et transmission des rapports justificatifs des indemnisations • Elaboration de rapport mensuel (Mai 2022) de mise en œuvre des PAR • Libération des emprises des tronçons où les PAP ont été indemnisés ; • Poursuivre le traitement des plaintes non encore clôturées ; • Poursuivre la réinstallation des PAP/PR ; • Terminer les PAR complémentaires
	Un plan de consultation et de communication détaillé	N/A (aucune libération d'emprise n'a été réalisée au cours de ce mois de Avril)	
	Un mécanisme détaillé de réception et de gestion des plaintes	Mécanisme fonctionnel avec 14 plaintes enregistrées dont 09 résolues et clôturées	
	Un calendrier actualisé de mise en œuvre	Calendrier disponible et en cours de mise en œuvre	
Section 5.04. Engagements de l'emprunteur	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PGES y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport disponible	
	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PR, y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport mensuel de mise œuvre des PAR disponible	

INTRODUCTION

I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

1.1. Contexte

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire « une nation émergente à l'horizon 2020 », le Gouvernement a mis un accent particulier sur la performance du secteur routier. A cet effet, l'entretien, la réhabilitation et l'extension du réseau routier notamment dans les grands centres urbains constituent un axe privilégié pour l'essor économique du pays.

Aussi, après la réalisation et la validation en 2014 du Schéma Directeur Urbain du Grand Abidjan (SDUGA), le Gouvernement ivoirien a sollicité l'appui technique et financier des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de sa première phase sur la période 2015-2030.

C'est dans ce contexte que la BAD, la JICA et le FEM ont eu un écho favorable et ont donné leur avis favorable pour accompagner la Côte d'Ivoire dans le financement pour la mise en œuvre du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

De manière générale, ce Projet vise une amélioration des conditions de vie de la population dans sa zone d'influence. Plus spécifiquement, il vise l'amélioration significative de la fluidité routière à Abidjan, la lutte contre la pollution atmosphérique, la diminution du chômage des jeunes, l'amélioration des revenus de la population notamment les femmes opératrices économiques.

Afin de favoriser une mise en œuvre efficace, le Projet a été subdivisé en quatre (4) Composantes :

- Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures ;
- Composante 2 : Libération des emprises ;
- Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes ;
- Composante 4 : Gestion du projet et Renforcement des institutions ;

Le projet a été classé en **catégorie 1** selon les exigences du Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque et du Décret N° 96-894 du 08 Novembre 1996 (Article 2, Annexes 1 et 3 relatifs aux projets soumis à l'Étude d'Impact environnemental).

1.2. Justification

Dès son accession au pouvoir, le Président la République SEM Alassane OUATTARA a entamé de grands chantiers de construction de routes et d'ouvrages sur toute l'étendue du territoire afin de désenclaver les villages, de raccorder les régions et/ou départements, d'améliorer les conditions de circulation dans les villes et d'apporter une réponse appropriée à la fluidité du trafic au niveau de la capitale économique.

En effet, des Projets majeurs comme le 3ème pont (HKB), l'échangeur VGE et le boulevard de France redressé ont pu être réalisés et offrir de nouvelles alternatives aux usagers. Cependant, force est de noter que beaucoup reste à faire au regard de la démographie galopante et la forte croissance du parc automobile ivoirien, de la fréquence des embouteillages et accidents de circulation sur certaines artères de la ville.

Ainsi, de l'ambition du président de la République de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, le gouvernement a adopté plusieurs plans stratégiques et schémas directeurs. Il s'agit du PND 2016 – 2020, de la Stratégie Nationale de Développement des Infrastructures de

Transport (SNDIT) 2011 – 2025, du Programme National du Changement Climatique (PNCC) 2015 – 2020, du Schéma Directeur des Transports Urbains du Grand Abidjan (SDTUGA) 2015 – 2020. A ces plans, s'ajoute la stratégie décennale 2013 – 2020 de la BAD qui donne la priorité aux infrastructures, à la Gouvernance, au secteur privé et à la croissance verte.

La justification de la mise en œuvre du PTUA provient de sa conformité avec ses plans et schémas directeurs. Au demeurant, la BAD associe de plus en plus aux grands projets d'infrastructures routières qu'elle finance des aménagements connexes en faveur des populations des zones traversées par ces projets en vue d'améliorer davantage leur condition de vie à travers une facilité d'accès aux services sociaux de base et un appui à la création d'activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, le FEM qui vise les mêmes objectifs que la BAD à travers son programme d'approche intégrée de villes durables pour lequel Abidjan a été retenue comme une des villes pilotes, a choisi le PTUA comme projet de base à laquelle est arrimé le Projet Abidjan ville Durable.

Le Projet de Transport Urbain d'Abidjan est financé par un prêt du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), un don du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM), un prêt de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Budget de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Le rapport d'évaluation du projet publié par la BAD, indique deux phases de financement de tout le projet PTUA. La première phase a été signée le 29 décembre 2016. Elle porte sur deux accords, à savoir un accord de prêt avec la BAD et un accord de don avec le FEM. Ainsi, le PTUA a axé principalement ses activités sociales sur la première phase dont le financement de la construction du 4^{ème} pont d'Abidjan avec ses voies d'accès tout en prenant des dispositions pour les composantes.

1.3. Objectifs du projet

1.3.1 Objectif général

L'objectif général du projet est de mettre en place une infrastructure de transport pour renforcer les fonctions urbaines, améliorer la qualité de vie, faciliter les activités économiques en offrant une meilleure mobilité et un cadre de vie sain.

1.3.2 Objectif spécifique

De manière spécifique, le projet vise à améliorer :

- Le désenclavement des zones d'activités économiques ;
- Les conditions de vie des populations ;
- Le renforcement des capacités de la gestion urbaine de la ville d'Abidjan.

1.4. Résultats attendus

1.4.1 Impact

La compétitivité de l'économie ivoirienne est renforcée.

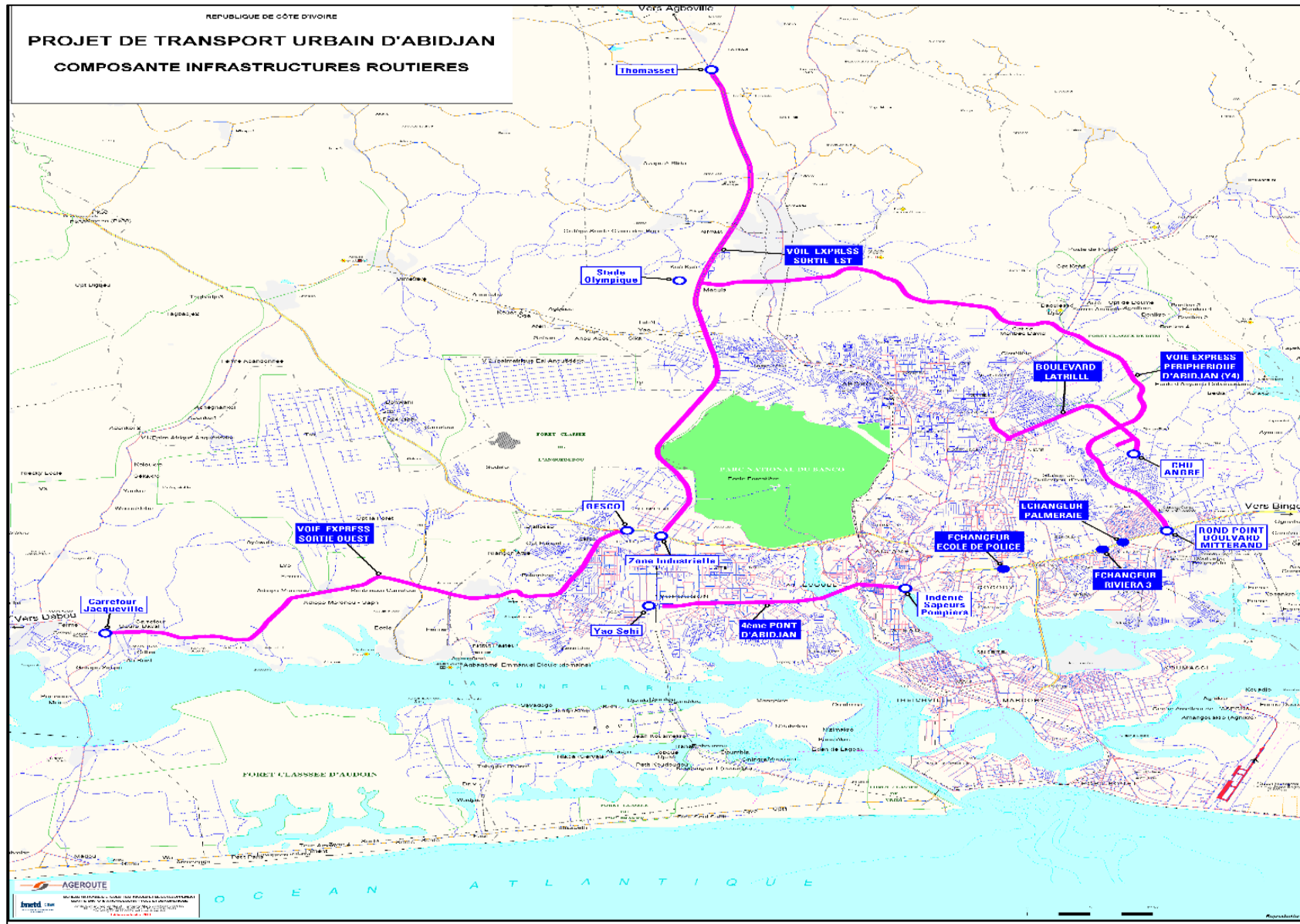
1.4.2 Effets

- La fluidité de la circulation, aux heures de pointe, sur les voies primaires du projet est améliorée ;
- La sécurité de la circulation routière s'est améliorée sur le réseau de voies primaires ;
- Les conditions de vie des populations se sont améliorées.

1.4.3 Produits

- Les nouvelles infrastructures routières sont réalisées et le système de contrôle du trafic est réhabilité ;
- Des aménagements socio-économiques sont réalisés et des mesures en faveur des femmes et jeunes sont mises en œuvre ;
- Les appuis, le renforcement des institutions et les études sont réalisés ;
- Les impacts environnementaux et sociaux du transport urbain sont atténués.

1.4.4. Localisation du Projet



1.5. Contenu des composantes du projet et des activités nécessitant des acquisitions foncières et/ou réinstallation des PAP

1.5.4. Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures

La composante 1 comprend quatorze (14) activités décrites dont la quasi-totalité nécessite des acquisitions des terres et entraîne des réinstallations économiques et physiques des personnes. Elles sont ci-après récapitulées

Tableau 12 : contenu de la composante mise en œuvre des infrastructures

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncière et/ou réinstallation ?
Travaux	1) Réhabilitation du système de contrôle du trafic (89 carrefours) ; 2) Construction d'un Composante échangeur à la Riviera Palmeraie ; 3) Construction du viaduc reliant la Rue des jardins au Boulevard François Mitterrand dans la Commune de Cocody ; 4) Construction d'un échangeur au carrefour de la Riviera 3 au niveau du magasin ORCA ; 5) Prolongement du Boulevard Latrille sur 7 kilomètres ; 6) Aménagement de l'autoroute périphérique Y4 d'une longueur totale de 24,4 kilomètres ; 7) Dédoublage de l'autoroute de sortie Est sur 23 kilomètres ; 8) Dédoublage de l'autoroute de sortie Ouest sur 19 kilomètres ; 9) Construction du « 4ème pont » sur la lagune Ebrié reliant la Commune de Yopougon à celle du Plateau et aménagement de ses voies express de liaison ; 10) Plantation de 82 000 plants sur 382 km de voies urbaines	Oui
Services	11) Contrôle et surveillance des travaux : - D'aménagement de carrefours à feux tricolores, - Routiers, - De construction du « 4ème pont » et - De construction des trois (3) échangeurs cités en 2), 3) et 4) ; 12) Sensibilisation des populations à la sécurité routière, au code de la route, au VIH/SIDA et autres pandémies (MST diverses, virus Ebola, etc.), à la protection de l'environnement, à la scolarisation de la jeune fille et aux dangers de l'excision 13) Appui à l'emploi de dix (10) jeunes ingénieurs diplômés au chômage	Non
Divers	14) Mise en œuvre des autres mesures du PGES pour les travaux : - De construction du « 4ème pont », - De dédoublage de l'autoroute de sortie Est, - De dédoublage de l'autoroute de sortie Ouest, - De construction des trois (3) échangeurs cités en 2), 3) et 4), - D'aménagement de l'autoroute périphérique Y4 et - De prolongement du Boulevard Latrille ; - Suivi de la mise en œuvre des PGES.	Oui

1.5.2. Composante 2 : Libération des emprises

Trois (03) activités sont contenues dans la composante 2. Ce sont :

Tableau 13 : Contenu de la composante Libération des emprises

Catégorie	Contenu
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement des réseaux pour les travaux : <ul style="list-style-type: none"> - De dédoublement de l'autoroute de sortie Est, - De dédoublement de l'autoroute de sortie Ouest, - D'aménagement de l'autoroute périphérique Y4, - La construction du « 4ème pont » et de ses voies d'accès, - De prolongement du Boulevard Latrille et - De construction de trois (3) échangeurs ;
Services	<ul style="list-style-type: none"> • Indemnités des Personnes Affectés par le Projet (PAP) sur l'emprise : <ul style="list-style-type: none"> - De trois (3) routes (Y4, Sortie Est et Sortie Ouest), - Des trois (3) échangeurs et - Sur le prolongement du Boulevard Latrille ; • Indemnités des PAP et des bâtis sur l'emprise du « 4ème pont » et de ses voies de liaison.

1.5.3. Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes

La composante 3 comprend quatre (04) activités dont certaines nécessitent des acquisitions des terres et entraînent des réinstallations économiques et physiques des personnes. Elles sont récapitulées dans le tableau 13.

Tableau 14 : Contenu de la composante Aménagements Connexes et mesures en faveur des femmes

Catégorie	Contenu	Acquisition foncière et/ou réinstallation ?
Travaux	<ol style="list-style-type: none"> 1) Construction de quatre (4) centres multifonctionnels pour les femmes et les jeunes ; 2) Construction d'équipements marchands (marché de Koumassi et une (1) aire de stationnement à Yopougon) ; 	Oui
Biens	<ol style="list-style-type: none"> 3) Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour trois mille (3000) femmes 4) Appui logistique à l'Unité de Régulation de la Circulation (URC) avec l'achat de : <ul style="list-style-type: none"> - Cinquante (50) scooters munis d'un casque chacun, - Vingt (20) motos munies chacune d'un casque, - Quinze (15) vélos de modèle VTT et - Dix (10) véhicules pick-up. 	Non

1.5.4. Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions

La composante 4 comprend 29 activités réparties en quatre (04) groupes.

Tableau 15 : Contenu de la composante Gestion de Projet et renforcement des institutions

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncières et/ou réinstallation.
Travaux	Appuis institutionnels 1) Appui au compostage des déchets au centre d'Akouédo	Oui
Service	Appuis institutionnels 2) Etude pour la mise en place d'un système d'adressage urbain ; 3) Mise en place d'un (1) système géoréférencé des contribuables (E-Commune) dans les Communes d'Abobo, d'Anyama, d'Adjamé, de Marcory, et de Yopougon ; 4) Elaboration de Plans d'Urbanisme Détaillés (PUD – Plan d'Urbanisme Directeur) ; 5) Renforcement de la capacité de la Division de la Planification Urbaine du District Autonome d'Abidjan (DAA) avec l'organisation de conférences et l'Assistance Technique) ; 6) Elaboration d'un plan de drainage et une stratégie d'adaptation climatique du District d'Abidjan ; 7) Etude de faisabilité pour la mise en place de lignes BRT ; 8) Elaboration d'un plan de circulation pour le District d'Abidjan ; 9) Elaboration d'un Règlement général de la police du stationnement et d'un Cahier de Charges pour l'aménagement, l'exploitation, l'entretien d'aires de stationnement et le contrôle du stationnement dans la ville d'Abidjan ; 10) Evaluation et amélioration de la qualité de l'air (appareils de mesure de la pollution, cadre juridique, suivi par UFHB). Appui à la sécurité routière 11) Révision et extension du programme d'éducation routière en milieu scolaire ; 12) Audit de sécurité routière du Projet. Autres études 13) Études d'aménagement du Boulevard Valéry Giscard d'Estaing (VGE) ; 14) Elaboration d'un plan d'aménagement des quartiers Boribana, Yao Séhi et Doukouré ; 15) Etude pour le paiement du «4ème pont ». Divers 16) Suivi-Évaluation de l'Impact Socio-Économique du Projet ; 17) Audit financier et comptable du Projet ; 18) Frais de fonctionnement de l'Unité de Gestion ; 19) Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), y compris les honoraires des fonctionnaires Chefs de Cellule de Projet issus respectivement du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), du Ministère des Transports (MT) et du District Autonome d'Abidjan (DAA) ; 20) Assistance Technique à la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée : deux (2) Consultants individuels pour cinq (5) ans ; 21) Communication (Service de Presse) du Projet ; 22) Audit Technique du Projet.	Non Mais s'assurer de la prise en compte des PAR dans les études des infrastructures

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncières et/ou réinstallation.
Biens	<p>Appuis institutionnels 23) Fourniture de matériel technique au DAA (pour la Direction des Parcs et Jardins)</p> <p>Appui à la sécurité routière 24) Mise en place d'un (1) SIG sur les accidents de la circulation (fournitures d'équipements informatiques et de tablettes à la Police, à la Gendarmerie Nationales et aux Urgences des Hôpitaux ainsi que la formation des utilisateurs) et d'une (1) ligne spécialisée (LS) ; 25) Acquisition et installation de dix (10) radars fixes et d'un (1) centre opérationnel ; 26) Mise en place d'un (1) système intelligent de gestion du trafic et formation des agents et de cinquante (50) jeunes à la gestion du trafic et à la maintenance des feux tricolores</p> <p>Divers 27) Fournitures et équipements pour les Cellules de Projet du : - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), - Ministère des Transports (MT) et - District Autonome d'Abidjan (DAA) ;</p>	
Divers	<p>Appuis institutionnels 28) Appui à la gestion participative du parc urbain du BANCO 29) Appui à la réglementation et au contrôle des hydrocarbures en CI</p>	

1.6. Coût estimatif et plan de financement

1.6.1 Coût estimatif du projet

Le coût total estimatif du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA), comprenant quatre (4) grandes composantes, s'élève à **cinq cent quatre milliards neuf cent quarante-deux millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante (504 942 579 460) Francs CFA** réparti comme suit :

Tableau 16 : Cout estimatif du projet par composante

COMPOSANTES	COÛT ESTIMATIF (F CFA)
A. Mise en place des infrastructures	356 064 686 781
B. Libération des emprises	82 664 086 800
C. Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes	2 884 095 003
D. Gestion du projet et renforcement des institutions	11 081 581 464
E. Imprévus physique (10%)	35 172 951 827
F. Aléas financiers (3,5%)	17 075 177 585
TOTAL ESTIMATIF	504 942 579 460

1.6.2 Plan de financement du projet

Le Projet de Transport Urbain d'Abidjan est financé par un prêt du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), un don du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM), un prêt de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Budget de l'Etat de Côte d'Ivoire. Ce plan global de financement se répartit comme suit :

Tableau 17 : Plan de financement du projet

SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANTS		POURCENTAGE
	EUROS	F CFA	
PRÊTS BAD	566 990 000	371 921 059 430	74%
DON FEM	6 400 000	4 198 124 800	1%
PRÊT JICA	63 490 000	41 646 709 930	8%
BUDGET RCI	132 900 000	87 176 685 300	17%
TOTAL	769 780 000	504 942 579 460	100%

2. PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGEROUTE

Les **06 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) initiaux** et les **06 Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** qui ont été élaborés en phase de préparation du projet, et en cours de mise en œuvre sont les suivants :

- 01 PAR et 01 PGES du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

Les **05 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) complémentaires** actuellement en cours de préparation sont les suivants :

- 01 PAR du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) ;
- 01 PAR du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)
- 01 PAR du projet de Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2),
- 01 PAR du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

01 PAR du projet de construction l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

En plus des documents cités ci-dessus, **02 autres instruments** de sauvegardes sociales ont été élaborés dans le cadre du PTUA. Ce sont :

Le Manuel de procédures de mise en œuvre des PAR ;

Le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP).

Tous ces documents de sauvegardes environnementales et sociales préparés dans le cadre de la mise

en œuvre du projet sont présentés dans les tableaux 18, 19 et 20.

Tableau 18 : Documents de sauvegardes sociales

N°	Documents de Sauvegardes sociales (PAR) produits	Lot	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque	Date de mise en œuvre	Nombre de PAP recensées
PAR Initiaux								
1	PAR de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lots 4 et 5	Juin 2019	27 Aout 2020	Non publié	Non publié	27 Aout 2020	3011
2	PAR du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Lot 1	Juillet 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	3307
3	PAR du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon –	Lot 2	Octobre 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	1114

	Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset							
4	PAR de la construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand		Février 2019	27 Mars 2019	Non publié	Non publié	27 Mars 2019	290
5	PAR du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	Juin 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	491
6	PAR de la construction du 4 ^{ème} pont d'Abidjan (Yopougon- Attécoubé- Adjamé)		Aout 2017	Avril 2018	Non publié	Non publié	Avril 2018	20803
PAR Complémentaires								
1	PAR de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lot 4	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
2	PAR du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Lot 1	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
3	PAR du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset)	Lot 2	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
4	PAR du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD

5	PAR de la construction du 4 ^{ème} pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)		Août 2021	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
---	---	--	-----------	-----	-----	-----	-----	-----

Tableau19 : Autres documents de sauvegardes sociales

N°	Autres Documents de Sauvegardes sociales (PEPP/Manuel de procédures du PAR) produits	Projets	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque
1	Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP)	PTUA	Janvier 2020	TBD	Non publié	Non publié
2	Manuel de procédures des PAR	PTUA	Octobre 2021	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Tableau 20 : Documents de sauvegardes environnementales

N°	Documents de Sauvegardes environnementales (PGES) produits	Lot	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque	Date de mise en œuvre
1	PGES de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lots 4 et 5	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE mai 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Aout 2020
2	PGES du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Lot 1	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE avril 2016 / Actualisation en cours (transmission à la BAD le 2 mars 2020)	Non publié	Non publié	27 Août 2020
3	PGES du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	Lot 2	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE février 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020
4	PGES de la construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterand	N/A	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE mai 2019	Non publié	Non publié	27 Mars 2019
5	PGES du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	Janvier 2018	Approuvé par l'ANDE mai 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020
6	PGES de la construction du 4 ^{ème} pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	N/A	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE novembre 2016 / Actualisé en 2018 et en cours de révision	Non publié	Non publié	Avril 2018

3. PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES

3.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

A. Taux d'avancement des travaux

L'état d'avancement global des activités du chantier durant le mois d'Avril 2022 est de **57%** contre **85%** prévu et est résumé dans le tableau ci-dessous. Ce retard dans la mise en œuvre du projet s'explique par (i) la non libération des emprises, (ii) la prise en compte du BRT qui a nécessité la reprise totale des études APD et partielle des études d'exécution ; (iii) la COVID-19 qui a occasionné la baisse de la cadence des travaux due à la réduction du personnel et l'application des mesures barrières. La synthèse des activités de chantier est indiquée dans le tableau 21.

Tableau 21 : Synthèse des activités de chantier au 30 Avril 2022

Activités		État d'avancement
Construction de l'ouvrage principal	Pieux	95.39% de réalisation
	Semelles	87.5% de réalisation
	Piles	85.42% de réalisation
	Tabliers	54.18% de réalisation
	S/Total	70.84% de réalisation
Construction des bretelles nord et sud	Pieux	85.71% de réalisation
	Semelles	75% de réalisation
	Piles	25% de réalisation
	Tabliers	0% de réalisation
	S/Total	33.39% de réalisation
Construction du pont cadre de la voie K78		100% de réalisation
Construction du pont cadre de la voie de Santé		100% de réalisation
Construction échangeur K9		60% de réalisation
Construction échangeur M48		60% de réalisation
Canal de Boribana		69% de réalisation
Terrassement		15% de réalisation
Total 4^{ème} pont et ses voies d'accès		57%

B. Déplacement des réseaux

L'état d'avancement des activités de déplacement de réseaux (MOOV, MTN, ORANGE, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT, AWALE, PETROCI) au 30 Avril 2022 est de **47%** contre 100% prévu. Cet écart s'explique par la non libération des emprises. Le détail de l'état d'avancement est présenté dans le Tableau 22.

Tableau 22 : État d'avancement des travaux de déplacement des réseaux au 30 Avril 2022

Concessionnaire Sous-traitants	Etudes	Travaux
CI Energie – EKM	47 %	10.8%
CI Energie – EGICI	30%	5%
SODECI Assainissement	30%	0%
SODECI Assainissement – BETTRADO	0%	0%
SODECI Eau Potable	66%	50%
MOOV – AFRIBACOM	40%	30%
MOOV – SETELCI	100%	30%
ORANGE - INNOV TECHNOLOGY	66%	33%
MTN – STA	30%	30%
PETROCI – FRANZETTI	100 %	100%
ANSUT - RAKALL (Fibre Optique)	100%	100%
MTN - IHS (Antenne, Pylône)	10%	10%
DITT/AFRIBACOM (Ministère de l'intérieur, vidéo surveillance)	33%	33%
AWALE	35%	20%
Taux d'avancement global	47%	

C. Statistiques sur les indemnisations

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **655 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **643 044 306 FCFA** détaillé comme suit :

- **Quatre-vingt-quinze (95)** PAP à Attécoubé pour un montant de **88 023 221 FCFA** ;
- **Cinq cent six (506)** PAP à Yopougon pour un montant de **504 697 102 FCFA** et
- **Cinquante-quatre (54)** PAP à Adjamé pour un montant de **50 323 983 FCFA**.

Ainsi le nombre total de PAP indemnisées à la date du 30 Avril 2022 est de **11 594 sur 20 803** PAP recensées pour un montant total de **21 973 063 006 FCFA**. Le récapitulatif des indemnisations est consigné dans le tableau 23.

Tableau 23 : Tableau Récapitulatif des indemnisations des PAP du 4ème pont au 30 Avril 2022

Commune	Quartier	PAP ayant négociés		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
ATTECOUBE	Boribana 1	1 593	1 008 497 518	1 409	904 010 686	88%
	Gros camion 1 & 2	802	480 870 470	484	294 497 903	60%
	Santé 3	1351	1 264 411 030	997	734 819 889	71%
	Fromager	1018	4 453 726 084	816	2 720 805 781	80%
	Jean Paul 2	462	2 259 575 719	357	1 685 800 676	77%
	Santé village	95	184 988 256	61	295 086 525	64%
	Boribana 2	1 639	1 706 346 146	1 308	1 046 023 753	80%
	S/TOTAL ATTECOUBE	6 960	11 358 415 223	5 432	7 681 045 213	78%

Commune	Quartier	PAP ayant négociés		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
YOPOUGON	Nouveau quartier	1 923	4 189 234 312	1 638	3 681 161 598	85%
	Doukouré	5 041	5 811 404 289	2 677	4 457 295 426	53%
	Yao Sehi	2 459	3 782 472 612	1 161	1 160 347 855	47%
	Mamie Faitai	0	0	0		
	S/TOTAL YOPOUGON	9 423	13 783 111 213	5 476	9 298 804 879	58%
ADJAME	Mairie 1	719	5 441 813 893	435	2 935 849 727	53%
	Adjamé village	81	72 300 062	-		
	Bromakoté	210	2 215 693 439	191	2 057 363 187	91%
	Nangui Abrogoua	5	6 170 000			
	S/TOTAL ADJAME	1 015	7 735 977 394	626	4 993 212 914	61%
TOTAL 4^{ème} pont		17 398	32 877 503 830	11 534	21 973 063 006	66%

D. Taux de libération des emprises

Aucune libération d'emprise n'a eu lieu au cours de ce mois d'Avril 2022. Toutefois, la libération d'une section de l'emprise s'est effectuée du **12 au 16 mars 2022** dans le quartier de Santai 3 entre le M48 et le K9, portant ainsi la superficie totale libérée à 452,22 ha, soit 63% de la surface totale à libérer (833 824, 68 m²) dans les 03 communes traversées : Adjamé (Bromakoté et Mairie 1), Attécoubé (Boribana, Santai 3, Santai Village, Jean Paul 2 et Fromager) et Yopougon (Doukouré et Nouveau Quartier). Le détail de la libération des emprises au 30 Avril 2022 est indiqué dans le Tableau 24.

Tableau 24 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 30 Avril 2022

ZONES	SURFACES (m ²)			POURCENTAGES		
	LIBEREES	TOTALE A LIBERER	OCCUPEE	LIBEREES	OCCUPEE	REPRESENTE PAR LE TRONCON
PK0+000-K9	84 914,45	293 837,26	208 922,81	29%	71%	35,2%
K9-M48	78 640,05	110 016,91	31 376,86	71%	29%	13,2%
M48-K78	174 019,94	197 016,27	22 996,33	88%	12%	23,6%
K78-Boribana	92 628,07	92 628,07	-	100%	0%	11,1%
Boribana	26 173,79	30 926,99	4 753,20	85%	15%	3,7%
Zone de Gros camions et Bromakote	52 970,13	56 643,67	3 673,54	94%	6%	6,8%
Adjamé Mairie	12 880,42	28 057,03	15 176,61	46%	54%	3,4%
Adjamé Village	-	24 698,48	24 698,48	0%	100%	3,0%
TOTALE	522 226,85	833 824,68	311 597,83	63%	37%	100%

3.2 Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

A. Taux d'avancement des travaux

Les travaux n'ont pas encore démarré parce que le processus de recrutement de l'entreprise des travaux et le processus de négociation avec la mission de contrôle⁴ retenues est en cours.

B. Déplacement des réseaux

La construction des trois (03) échangeurs impacte les réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT et SODECI. Leur déplacement a connu un retard car au 30 Avril 2022, le taux d'avancement est de 85% contre 100% planifié et est identique au mois de mars 2022. Cet écart s'explique par le retard dans la libération des emprises.

L'état d'avancement au 30 Avril 2022, en ce qui concerne le déplacement des réseaux est présenté dans le tableau 25.

Tableau 25 : Liste des sous-traitants retenus par concessionnaire

Concessionnaires	Sous-Traitants	État d'avancement au 30 Avril 2022
E-GOUV	SARITEL	50%
	AFRIBACOM	72%
	RAKALL	90%
CI-ENERGIE	EKM	90%
	GECI	80%
MTN	SOFA	80%
MOOV	STP LOT 1	100%
	STP LOT 2	75%
ONEP-ONAD	MARIKONA	50%
ORANGE	KANVOO	92%
	INNOV	33%
	ITC	70%
Taux d'avancement global		85%

C. Statistiques sur les indemnisations

Au 30 Avril 2022, aucune des 290 PAP recensées n'a encore été indemnisée.

D. Taux de libération des emprises

De ce qui précède, aucune libération n'a encore eu lieu sur les 03 échangeurs. Toutefois, les emprises des échangeurs de la riviera 3 et de la Riviera Palmeraie sont disponibles à 50% car n'étant pas occupées par de biens.

⁴ Groupement Oriental Consultant Global Co.Ltd. (OCG)/INGEROSEC Corporation /Études Techniques et Coordination (ETECO)

3.3. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT est de 39% au 30 Avril 2022 sur le lot 4, contre une prévision de 90,50%. Cet écart s'explique par la mauvaise organisation du chantier par l'entreprise (97% des emprises libérées).

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux est de 40,5% au 30 Avril 2022 sur le lot 5 contre une prévision de 85% avec un délai consommé de 90,5%. Cet écart s'explique par la non libération des emprises (50% des emprises libérées).

B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois d'Avril 2022, **355** PAP ont été indemnisées pour un montant de **2 822 369 902** FCFA, portant le total de PAP indemnisées à **977** sur **3011** PAP recensées, pour un montant total de **4 348 673 149** FCFA sur les lots 4 et 5. Le détail des indemnisations est présenté dans le tableau 26.

Tableau 26 : Tableau Récapitulatif des indemnisations des PAP Y4 au 30 Avril 2022 : Lots 4 et 5

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
ANYAMA	Locataire ménage	586	144 650 000	372	87 900 000	63,48%
	Hébergé gratuit	12	2 310 000	7	770 000	58,83%
	Activité commerciale et artisanale Plein air	7	2 000 000	6	1 400 000	86%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	19	8 750 000	8	8 400 000	42,10%
	Propriétaire résident	80	2 960 003 260	16	410 673 600	2%
	Propriétaire non résident	433	8 697 937 725	160	2 192 147 499	38,56%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	133	794 125 537	101	152 965 020	75,93%
	Propriétaire d'équipement	2	152 258 000	2	47 983 000	100%
	Propriétaire foncier	262	1 484 463 440	7	21 995 000	3%
	Exploitant agricole	91	60 751 406	61	66 572 125	67%
	Employés	69	29 400 000	6	13 809 060	13%
TOTAL		1 694	14 336 649 368	740	3 004 615 304	44%
ABOBO	Locataire ménage	3	690 000	3	690 000	100%
	Hébergé gratuit	0	-	0	0	-
	Activité commerciale et artisanale Plein air	0	-	0	0	-
	Locataire Activité commerciale et artisanale	1	-	1	350 000	100%
	Propriétaire résident	1	22 710 000	0	0	0%
	Propriétaire non résident	8	48 851 750	3	8 314 100	38%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	24	16 209 030	18	12 224 530	75%
	Propriétaire d'équipement	0	-	0	0	-
	Propriétaire foncier	18	68 467 040	0	0	0%

	Exploitant agricole	49	25 272 238	42	22 643 275	85%
	Employés	15	2 700 000	1	180 000	0%
Total		119	184 900 058	68	44 401 905	57%
COCODY	Locataire ménage	96	41 050 000	51	18 110 000	53%
	Hébergé gratuit	11	1 210 000	7	770 000	64%
	Activité commerciale et artisanale Plein air	32	6 400 000	15	3 000 000	47%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	32	35 572 394	15	5 250 000	47%
	Propriétaire résident	28	174 169 090	14	9 015 600	50%
	Propriétaire non résident	85	7 990 912 361	16	1 076 187 550	19%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	79	93 544 155	42	17 815 390	53%
	Propriétaire d'équipement	4	46 863 200	2	10 225 400	50%
	Propriétaire foncier	94	3 226 545 000	4	133 900 000	4%
	Exploitant agricole	5	4 919 727	3	25 382 000	60%
	Employés	101	18 270 000	0	0	0%
Total		567	11 623 012 927	169	1 299 655 940	30%
Total		2 380	26 144 562 353	977	4 348 673 149	41%

C. Taux de libération des emprises sur la Y4 (Lot 4 et 5)

Sur le Lot 4, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération de l'emprise reste à 98% sur le Lot 4, soit 13,92 km sur 14,2 km.

Sur le Lot 5, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 40,65%, soit 05 km libérés sur 12,3 km. Le récapitulatif de la libération des emprises sur le lot 4 et 5 est présenté dans le Tableau 27

Tableau 27 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 30 Avril 2022 sur les Lots 4 et 5

Lots	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 4	Travaux d'aménagement de la voie de contournement de la Ville d'Abidjan Y4 section 1(Pk 00+00 au Pk 14+200)	14,2	98,00%	13,92	0,28
Lot 5	Travaux d'aménagement de la voie de contournement de la Ville d'Abidjan Y4 section 1(Pk 14+200 au Pk 26+500).	12,3	40,65%	5,00	7,30

3.4 Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelé Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : Lot 1

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au cours du mois d'Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT) a été de 0,80% ; portant ainsi le taux global au 30 avril 2022 à 49,80% contre une prévision de 65% avec un délai consommé de 69,62%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et la découverte de nouveaux réseaux non prévus (eaux usées et IHS).

B. Statistique des indemnités

Au cours du mois d'Avril 2022, **185 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **183 426 439 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **1 183 sur 3 307 PAP** recensées, pour un montant total de **642 002 923 FCFA** sur le lot 1.

Le détail de ces indemnités est présenté dans le tableau 28.

Tableau 28 : Tableau Récapitulatif des indemnités des PAP Sortie Ouest au 30 Avril 2022 : Lot 1

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
SONGON	Locataire ménage	96	22 080 000	84	19 320 000	70%
	Hébergé gratuit	15	1 650 000	6	660 000	13%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	68	29 000 000	34	11 900 000	38%
	Propriétaire résident	41	67 279 927	17	4 168 060	41%
	Propriétaire non résident	159	283 426 977	105	79 883 972	66%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	522	546 461 775	271	146 942 034	51%
	Équipement	4	10 557 995	2	2 252 160	25%
	Propriétaire foncier	16	31 722 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	12	4 169 951	12	4 169 951	61%
	Employés	72	13 798 500	-	-	0%
Total		1005	1 010 147 125	531	269 296 177	%
YOPOUGON	Locataire ménage	210	52 300 000	128	31 240 000	42%
	Hébergé gratuit	9	990 000	3	330 000	22%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	321	151 458 353	152	53 850 000	40%
	Propriétaire résident	13	85 627 497	4	4 824 175	30%
	Propriétaire non résident	219	1 331 380 172	103	147 635 579	47%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	561	375 999 456	261	134 646 992	46%
	Équipement	3	22 890 425	-	-	0%
	Propriétaire foncier	1	9 990 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	0	-	-	-	
	Employés	69	12 420 000	1	180 000	0%
Total		1 406	2 030 637 903	652	372 706 746	46%
Total		2 411	3 040 785 028	1 183	642 002 923	49%

B. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 1, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 93% contre 100% prévu à date, soit 17,67 km libérés sur 19 km. Cet écart s'explique par les incompréhensions entre la communauté de Niangon Adjamé et la coordination du PTUA sur le tracé du projet au niveau du village.

Le ripage de la zone du marché Bagnon au PK 5 sur le lot 1 a pour objectif d'éviter les gros impacts négatifs que sont la démolition d'une dizaine d'immeubles de hauteur moyenne de 9 m. Cela permet non seulement de rendre moins onéreux le budget du PAR, mais également d'éviter de retarder les travaux dans le délai. Ainsi, le tracé du projet a été ripé sur le côté gauche dans le sens du linéaire du PK3 au PK4 sur une longueur d'un (1) km. Cette situation a d'ailleurs entraîné la réalisation d'un PAR complémentaire en cours de finalisation. Le tableau 29 présente les détails de la libération des emprises du Lot 1 au 30 Avril 2022.

Tableau 29: Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 30 Avril 2022 sur le Lot 1

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 1	Travaux de dédoublement de la route de Dabou	19	93%	17,67	1,33

3.5. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset): (Lot 2)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au cours du mois d'Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT, Fibre Optique du stade) a été 0,60% ; portant ainsi le taux global au 30 avril 2022 à 33,60% contre une prévision de 62% avec un délai consommé de 69,62%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et le ripage du linéaire afin d'éviter le déplacement d'un important réseau électrique.

B. Statistique des indemnités

Au cours du mois d'Avril 2022, **21** PAP ont été indemnisées pour un montant de **12 703 800 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **113 sur 1097** PAP recensées, pour un montant total de **121 478 948 FCFA**.

Le tableau 30 présente le détail de ces indemnités.

Tableau 30 : Tableau Récapitulatif des indemnisations des PAP Sortie Est au 30 Avril 2022 : Lot 2

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		%
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	
Anyama	Locataire ménage	0	-	-	-	
	Hébergé gratuit	0	-	-	-	
	Locataire Activité commerciale et artisanale	0	-	-	-	
	Propriétaire résident	0	-	-	-	
	Propriétaire non résident	1	12 057 000	-	-	0%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	39	41 607 000	-	-	0%
	Propriétaire d'équipement	0	-	-	-	0%
	Propriétaire foncier	2	12 344 150	-	-	0%
	Exploitant agricole	15	26 257 428	6	2 163 459	40%
	Employés	8	1 440 000			0%
Total		65	93 705 578	6	2 163 459	9%
ABOBO	Locataire ménage	0	-	-	-	0%
	Hébergé gratuit	0	-	-	-	0%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	1	350 000	-	-	0%
	Propriétaire résident	0	-	-	-	0%
	Propriétaire non résident	2	1 700 000	1	75 000	50%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	37	68 495 389	17	58 804 889	46%
	Propriétaire d'équipement	0	-	-	-	0%
	Propriétaire foncier	1	180 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	0	-	-	-	0%
	Employés	8	1 890 000	-	-	0%
Total		49	72 615 389	18	58 879 889	37%
YOPOUGON	Locataire ménage	187	43 010 000	41	9 430 000	21%
	Hébergé gratuit	0	-	-	-	0%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	73	25 550 000	-	-	0%
	Propriétaire résident	60	196 172 490	3	1 200 000	5%
	Propriétaire non résident	87	305 198 350	10	19 061 800	7%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	114	78 963 940	34	12 243 800	29%
	Propriétaire d'équipement	6	58 488 800	1	18 500 000	17%
	Propriétaire foncier	4	8 960 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	0	-	-	-	0%
	Employés	12	3 923 437	-	-	0%
Total		543	720 267 017	89	60 435 600	12%
Total		657	886 587 984	113	121 478 948	17%

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 2, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois d'Avril 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 94% contre 100% prévu à date, soit 21,62 km d'emprises libérées sur 23 km. Cet écart s'explique par le ripage du linéaire qui a entraîné l'élaboration d'un PAR complémentaire en cours de finalisation. Le récapitulatif des libérations d'emprise est présenté dans le tableau 31.

Tableau 31 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 30 Avril 2022 sur le Lot 2

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 2	Travaux de dédoublement de la route de la Prison Civile	23	94%	21,62	1,61

3.6. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au courant du mois d'Avril 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT) a été de 2,22% ; portant ainsi le taux global au 30 avril 2022 à 64,22% contre une prévision de 100% pour un délai consommé de 95,61%. Le retard s'explique par le processus de sélection de la mission de contrôle encore en cours, des modifications majeures notamment sur le réseau d'assainissement, la découverte des nouveaux réseaux et la non libération des emprises.

B. Statistique des indemnités

Au cours du mois d'Avril 2022, aucune PAP n'a été indemnisée. Ainsi, le nombre total de PAP indemnisées est toujours de **106 PAP sur 490 recensées**, pour un montant total de **51 834 930 FCFA**.

C. Taux de libération des emprises

La totalité des emprises du projet du Boulevard Latrille a été libérée depuis le mois d'avril 2021. Les travaux sont toujours en cours. Rappelons à toutes fins utiles, que dès l'annonce du projet et les étapes de négociations et signature des documents (procès-verbaux de négociation et certificats de compensation), les PAP ont de manière délibérée décidé de libérer les emprises en attendant leur paiement. Toutefois, les PAP concernées ayant pour statut pour la plupart PAC/AC-PA, ont délocalisé leurs activités hors de l'emprise du projet. Le récapitulatif des emprises libérées sur le Lot 3 est présenté dans le Tableau 32.

Tableau 32: Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 30 Avril 2022 sur le Lot 3

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 3	Travaux du prolongement du Boulevard Latrille	7,6	100%	7,60	0,00

3.7. Aménagements connexes

Les aménagements connexes du PTUA portent sur 28 projets dont seulement 04 induisent la prise en compte de la sauvegarde sociale :

- Etude APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon ;
- Elaboration d'un Plan Vert et du Parkway de Yopougon ;
- Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré ;

Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands (Aire de stationnement et Réhabilitation du Marché de Koumassi aménagement du site de réinstallation temporaire des occupants du marché pendant sa réhabilitation ;

- Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) pour 3000 femmes
-

Les études dans le cadre de ces projets ont pour objectif de faire des monographies des zones d'implémentation. Les conclusions des rapports de ces études seront transmises au Gouvernement et au DAA. Une visite de tous les sites d'aménagement est prévue au mois de juin 2022 ; laquelle permettra d'évaluer le statut foncier de chaque site ainsi que l'état de son occupation par les biens. Cette visite vise à déterminer les projets devant faire l'objet d'un PAR.

En ce qui concerne les études (Elaboration de Plan d'Urbanisme de détails (PUD), APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon, Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré, Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands), les TDR ont été élaborés et ont été transmis à la Banque pour information. Quant aux actes de cession des surfaces mises à disposition par les Mairies (Attécoubé, Brofodoumé Bingerville et Koumassi) et le propriétaire du site de Brofodoumé, pour la construction des centres multifonctionnels et des équipements marchands, ces documents sont disponibles au niveau du PTUA et seront partagés avec la Banque au mois de juin 2022.

En attendant les rapports provisoires des études citées ci-dessus, aucune activité de sauvegarde sociale n'a été réalisée au cours de ce mois d'Avril 2022 sur les aménagements connexes.

4. ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Au cours de ce mois d'Avril 2022, dix (10) sessions d'information, de sensibilisation et une (01) réunion d'échanges avec les PAP ont été organisées sur l'ensemble des projets du PTUA. Ces sessions se sont déroulées sous forme de rencontres, de visites à domicile et sous forme de réunions d'échanges. Elles avaient pour objectifs de :

- Donner des informations aux PAP sur le projet ;
- Inciter les PAP n'ayant pas encore négocié à aller à la négociation ;
- Inviter les PAP dont les noms sont sur les listes de paiement à venir se faire payer en leur précisant la liste des documents requis ;
- Inviter les PAP ayant été indemnisées à libérer les emprises.

Le détail des séances d'informations et de sensibilisation est présenté par projet dans les tableaux 33,34,35 et 36

4.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

Six (06) séances d'information et de sensibilisation ont été réalisées du 12 au 26 Avril 2022, par l'ONG OIDEL dans les quartiers traversés par les travaux de construction du 4e Pont. Les dates et lieux de ces séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022 sont présentés dans le tableau 33.

Tableau 33 : Détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022

N°	Date	Lieu	Thèmes abordés
1	12 04 2022	Santai 3 et Jean Paul 2 (Yopougon)	Sensibilisation des PAP indemnisées en vue des prochaines libérations d'emprise
2	14 04 2022	Mairie 1 (Adjamé)	Invitation des PAP n'ayant pas encore négocié à le faire
3	14 04 2022	Fromager et Boribana	Sensibilisation des PAP indemnisées en vue des prochaines libérations d'emprise
4	15 04 2022	Doukouré et Nouveau Quartier (Yopougon)	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des PAP indemnisées en vue des prochaines libérations d'emprise • Invitation des PAP n'ayant pas encore négocié à le faire
5	21 04 2022	Santai 3 et Yaho Sehi (Yopougon)	Sensibilisation des PAP indemnisées en vue des prochaines libérations d'emprise
6	26 04 2022	Mairie 1 (Adjamé)	<ul style="list-style-type: none"> • Invitation des PAP n'ayant pas encore négocié à le faire • Sensibilisation des PAP indemnisées en vue des prochaines libérations d'emprise

4.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

Aucune séance d'information et de sensibilisation n'a eu lieu au cours de ce mois d'Avril 2022.

4.3. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)

L'ONG HUMANDEV a réalisé le 21 Avril 2022, une réunion d'échanges avec la chefferie de Niangon Adjamé dans la commune de Yopougon. Les détails des séances d'information et de sensibilisation sont contenus dans le tableau 34.

Tableau 34 : Détails des séances d'information et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022

N°	Date	Lieu	Thèmes abordés
1	21 04 2022	Lot 1 (Yopougon-Niangon Adjamé)	Invitation des PAP du PAR initial n'ayant pas encore négocié à le faire

4.4. Projet du Dédoublage de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)

Aucune séance d'information et de sensibilisation n'a eu lieu au cours de ce mois d'Avril 2022.

4.5. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

L'ONG OIDEL a réalisé le 27 Avril 2022, une (01) séance d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la commune de Cocody dans le quartier d'Angré Château fin goudron.

Les détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022 est présenté dans le tableau 35.

Tableau 35 : Détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022

N°	Date	Lieu	Thèmes abordés
1	27 04 2022	Lot 3 (Cocody-Château Fin goudron)	Invitation des PAP du PAR initial n'ayant pas encore négocié à le faire

4.6. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)

L'ONG OIDEL a réalisé les 14, 19 et 22 Avril 2022, trois (03) séances d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la Commune de Cocody dans le quartier d'Angré Extension et Djibi village. Les détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022 est présenté dans le tableau 36.

Tableau 36 : Détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois d'Avril 2022

N°	Date	Lieu	Thèmes abordés
1	14 04 2022	Lot 5 (Abobo-Djibi village)	Information et sensibilisation des PAP sur le processus d'indemnisation du projet
2	19 04 2022	Lot 5 (Abobo-Djibi village)	Information et sensibilisation des PAP sur le processus d'indemnisation du projet
3	22 04 2022	Lot 4 (Cocody-Angré Extension)	Sensibilisation des PAP indemnisées en vue des prochaines libérations d'emprise

5. SUIVI DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES PAP

Au courant du mois d'Avril 2022, 57 PAP ont procédé à la négociation. Ainsi, depuis le lancement de l'opération de négociation avec les PAP en 2017, un total de **23 374** PAP ont négocié sur les **28 998** PAP recensées, soit un taux de négociation de **80,60%**

au 30 Avril 2022. Les détails des négociations globales depuis le démarrage sont donnés dans le Tableau 37.

Tableau 37 : Détail des négociations sur l'ensemble des Projets du PTUA depuis le démarrage au 30 Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP négociées	Montant négocié (FCFA)	Reste de PAP à négociier
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 398	32 877 503 830	3 405
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterand	290	219	415 725 240	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 380	24 822 158 345	631
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	657	886 587 984	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	2 412	3 040 785 028	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	342 449 927	182
TOTAL		28 998	23 374	62 385 210 354	5624

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **57 PAP** ont pris part aux séances de négociation et ont signé chacun, un Certificat de compensation et un Procès-verbal de négociation au sein des 04 Commissions Locales de Négociation (CLN de Yopougon, Anyama, Cocody et Adjamé) dans les 06 communes traversées par le PTUA.

Comparativement au mois de Mars 2022, il y a eu moins de PAP qui ont signé les certificats de compensation et les procès-verbaux de négociation. Cette faible affluence est due à la non disponibilité des membres de la CE-PAR notamment ceux qui étaient en charge de conduire les négociations avec les propriétaires de bâtis.

Face à cette difficulté, l'AGEROUTE a rencontré les tutelles (Ministères) et des engagements fermes ont été pris quant à l'accomplissement de leurs missions. Les détails des négociations sur l'ensemble des projets PTUA sont présentés dans le tableau 38.

Tableau 38 : Détail des négociations sur l'ensemble des Projets du PTUA au cours du mois d'Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié au cours du mois d'Avril 2022	Montant négocié (FCFA)	Reste PAP à négociier
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	38	222 626 835	3391
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterand	290	0	0	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	12	145 210 000	631

Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	0	0	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	7	4 022 113	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	0	0	182
TOTAL		28 998	57	371 858 948	5610

5.1. Pour la construction du 4ème Pont et ses voies d'accès

Les négociations ont démarré le 27 décembre 2017 à Attécoubé, le 14 août 2018 à Yopougon et le 03 Septembre 2018 à Adjamé. Elles se poursuivent à ce jour. Le nombre total des PAP ayant négocié depuis le début de l'opération en 2017 sur le 4ème Pont est de **17 398** sur les **20803** PAP recensées soit **83,63 %**, pour un montant de **32 877 503 830 FCFA**. Au cours de ce mois d'Avril 2022, les PAP ayant négocié sur ce projet se répartissent comme suit :

Attécoubé : **Sept (7)** PAP ont négocié, portant le nombre à **6 974 sur 7 370 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **94, 63%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **75 762 724 FCFA**.

Yopougon : **Vingt-sept (27)** PAP ont négocié, portant le nombre à **9 423 sur 11 809 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **79, 83%**. Le montant des PAP ayant négociés est de **16 065 411 FCFA**.

Adjamé : **Quatre (04)** PAP ont négocié, portant le nombre à **1 015 sur 1 624 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **62, 5%**. Le montant des PAP ayant négociés est de **130 798 700 FCFA**.

5.2 Construction des trois (3) échangeurs du boulevard Mitterrand

Au cours du mois d'Avril 2022, il n'y a eu aucune négociation sur les 03 échangeurs. Le nombre des PAP ayant négocié, demeure inchangé : **219 sur 290 PAP**, soit **75,51%**.

5.3. Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lots 4 et 5)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **Douze (12)** PAP ont négocié, portant le nombre à **2 385 sur 3 011 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **79, 20%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **145 210 000 FCFA**.

5.4. Prolongement du Boulevard Latrille

Aucune négociation n'a eu lieu au cours du mois d'Avril 2022. Le nombre des PAP ayant négocié, demeure inchangé : **295 sur 491 PAP**, soit **60%**.

5.5 Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset (Lo2)

Aucune négociation n'a eu lieu au cours du mois d'Avril 2022. Le nombre des PAP ayant négocié, demeure inchangé : **657 sur 1097 PAP** soit **59%**.

5.6 Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville /Lot 1)

Au cours de ce mois d’Avril 2022, **sept (07) PAP** ont négocié, portant le nombre à **2412 sur 3 307 PAP** identifiées dans l’emprise du projet, soit **73%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **4 022 113 FCFA**.

6. SUIVI DES INDEMNISATIONS DES PAP

Au cours du mois d’Avril 2022, **1 216 PAP** ont été indemnisées. Ainsi, depuis le lancement de l’opération d’indemnisation des PAP en 2017, un total de **13 923 PAP** ont été indemnisées à la date du 30 avril 2022 pour un montant de **27 401 748 704F CFA**, sur un total de **23 374 PAP** ayant négocié, soit **59,56%** par rapport aux PAP ayant négocié et **48%** par rapport au nombre global de PAP identifiées dans les emprises du projet. Les détails des indemnisations globales depuis le démarrage sont donnés dans le Tableau 39.

Tableau 39 : Détail des indemnisations sur l’ensemble des Projet du PTUA depuis le démarrage au 30 Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales recensées	Nbre de PAP ayant négocié	Nbre de PAP indemnisées	Montant indemnisés	Reste à indemniser
//	Construction du 4ème pont et ses voies d’accès	20 803	17 398	11 534	21 973 063 006	9269
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	219	0	0	290
Lots 4 et 5	Construction de l’Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l’aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d’Alépé et d’Anyama	3011	2 380	977	4 348 673 149	2034
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d’Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N’Dotré – Péage Thomasset	1 097	657	113	121 478 948	984
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	2412	1 183	642 002 923	2 124
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	106	51 834 930	384
TOTAL		28 998	23 374	13 923	27 401 748 704	15 085

Ce sont au total **1 216** PAP qui ont été indemnisées au cours de ce mois d'Avril 2022, pour un montant de **3 661 544 447** FCFA. Le détail des indemnités faites au cours du mois d'Avril 2022 sont contenues dans le tableau 40.

Tableau 40 : Détail des indemnités sur l'ensemble des Projets du PTUA au cours du mois d'Avril 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales recensées	Nbre de PAP ayant négocié au cours du mois d'Avril 2022	Nbre de PAP indemnisées au cours du mois d'Avril 2022	Montant d'indemnisation au mois d'Avril 2022 (FCFA)
//	Construction du 4 ^{ème} pont et ses voies d'accès	20 803	38	655	643 044 306
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	0	0	0
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	12	355	2 822 369 902
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset)	1 097	0	21	12 703 800
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	3 307	7	185	183 426 439
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	0	0	0
Total		28 998	57	1 216	3 661 544 447

6.5. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **655 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **643 044 306 FCFA** détaillé comme suit :

- **Quatre-vingt-quinze (95)** PAP à Attécoubé pour un montant de **88 023 221 FCFA** ;
- **Cinq cent six (506)** PAP à Yopougon pour un montant de **504 697 102 FCFA** et
- **Cinquante-quatre (54)** PAP à Adjamé pour un montant de **50 323 983 FCFA**.

Ainsi le nombre total de PAP indemnisées à la date du 30 Avril 2022 est de **11 534 sur 20 803** PAP recensées pour un montant total de **21 973 063 006 FCFA**.

6.6. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

Au 30 Avril 2022, aucune des 290 PAP recensées n'a encore été indemnisée.

6.7. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)

Au cours du mois d'Avril 2022, **355** PAP ont été indemnisées pour un montant de **2 822 369 902** FCFA, portant le total de PAP indemnisées à **977 sur 3011 PAP** recensées, pour un montant total de **4 348 673 149 FCFA** sur les lots 4 et 5.

6.8. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : Lot 1

Au cours du mois d'Avril 2022, **185 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **183 426 439 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **1 183 sur 3 307 PAP** recensées, pour un montant total de **642 002 923 FCFA** sur le lot 1.

6.9. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)

Au cours du mois d'Avril 2022, **21 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **12 703 800 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **113 sur 1097 PAP** recensées, pour un montant total de **121 478 948 FCFA**.

6.10. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

Au cours du mois d'Avril 2022, aucune PAP n'a été indemnisée. Ainsi, le nombre total de PAP indemnisées est toujours de **106 PAP sur 490 recensées**, pour un montant total de **51 834 930 FCFA**.

Comparativement au mois de Mars 2022, le nombre de PAP indemnisées au cours du mois d'Avril 2022 a plus que doublé (1216 contre 524). Ce bond quantitatif s'explique par la décentralisation du système de paiement des indemnités des PAP (une Régie d'avances par Commune).

7. SUIVI DU PROCESSUS DE RÉINSTALLATION DES PAP

La CC-PTUA a acquis par le biais de l'AGEF, cinq (05) sites d'une superficie totale de 68 ha à Anyama (03 sites) et Songon (02 sites). Compte tenu du nombre de 406 PAP qui ont opté pour la réinstallation, la CC-PTUA a démarré l'aménagement de 02 sites pour l'instant. Il s'agit des sites d'Ayewahi dans la Commune de Songon (12 ha) et d'Ebimpé dans la Commune d'Anyama (17 ha).

En plus de ces 05 sites, la CC-PTUA a également démarré l'aménagement de 02 autres sites dont celui de la réinstallation des gros camions et celui de la réinstallation des taxis communaux des 3 Echangeurs.

7.1. Site d'Ayewahi à Songon (12 ha)

Ce site est situé dans le village d'Ayewahi dans la Commune de Songon et couvre une superficie de 12 ha. Au 30 Avril 2022, l'état d'avancement des travaux est de 95% pour la construction de 417 logements prévus. A date, 226 logements sont achevés, 214 clés ont été remises aux PAP depuis le 26 Novembre 2021. Il s'en suit que 12 logements achevés ne sont pas encore attribués du fait de l'absence d'électricité et d'eau. Par ailleurs, un avenant est en cours d'élaboration pour les travaux supplémentaires.

Cette opération s'effectue de façon progressive à mesure de la disponibilité des logements. Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

- ✓ 191 logements à achever (gros œuvres) ;
- ✓ Travaux de protection et de signalisation ;

- ✓ Pose de compteurs de la SODECI et de la CIE.

La situation de recasement sur ce site par projet est récapitulée dans le tableau 41 ci-après.

Tableau 41 : Situation de réinstallation des PAP/PR au 30 avril 2022

Lot	Nombre de PAP/PR recensées	Nombre de PAP/PR ayant opté pour la réinstallation ⁵	Nombre de PAP/PR réinstallées au mois d'Avril 2022	Nombre total de PAP/PR déjà réinstallées	Nombre de PAP/PR restant à réinstaller ⁶
4 ^{ème} Pont et ses voies d'accès	20 803	302	11	214	88
Trois échangeurs sur le boulevard Mitterand	290	0	0	0	0
Lots 4 et 5 : Y4	3 011	85	0	0	85
Lot 1: Sortie Ouest	3 307	19	0	0	19
Lot 2 : Sortie Est	1 097	0	0	0	0
Lot 3 : Boulevard Latrille	490	0	0	0	0
TOTAL	28 998	406	11	214	192

- **Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) :** Les 12 et 14 Avril 2022, **11** PAP/PR ont procédé au tirage de clés en vue du recasement. Ainsi, le nombre de PAP recasées passe à 214 PAP recasées à ce jour et réparties comme suit, selon les types de logement : (i) 68 PAP pour les bâtis de 2 pièces ; (ii) 107 PAP pour les bâtis de 3 pièces ; (iii) 39 PAP pour les bâtis de 4 pièces.
- **Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1) :** Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune PAP n'a été recasée sur les 19 PAP ayant opté pour le relogement.
- **Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.
- **Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.
- **Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama**

⁵ Le nombre de PAP ayant opté pour le recasement est fonction de l'évolution des négociations

⁶ Le nombre de PAP restant à réinstaller est fonction du nombre de PAP recasées

(Lot 4 et 5) : Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire. Le détail des PAP recasées sur le site d'Ayewahi est présenté dans le tableau 42.

Tableau 42 : Détails des propriétaires de bâtis recasés au 30 Avril 2022

Lots	Projets	Nombre de PAP/PR ayant opté pour le recasement	Nombre de PAP/PR recasées	Nombre de PAP/PR restant à recaser
//	Construction du 4 ^{ème} pont et ses voies d'accès	323	214	109
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	N/A	N/A	N/A
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	N/A	N/A	N/A
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	N/A	N/A	N/A
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	19	0	19
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	N/A	N/A	N/A
TOTAL		342	214	128

7.2. Site d'Ebimpé à Anyama (17 ha)

Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement physique des travaux est estimé à 50% avec un taux de consommation de 100%. Vu l'incapacité de l'entreprise à exécuter les travaux, le contrat a été résilié et le processus de sélection de la nouvelle entreprise est en cours.

7.3. Site de recasement des Gros camions

Au 30 Avril 2022, le taux d'avancement global des travaux est estimé à 95%. Seuls les travaux de réalisation de la couche de roulement, de signalisation et de finition du bâtiment ne sont pas encore exécutés parce que l'entreprise est en attente de la signature de son avenant par les autorités compétentes.

7.4. Site de réinstallation des taxis communaux 3 échangeurs

Ce site est situé à la Riviera 3 dans la Commune de Cocody sur un domaine public de l'Etat. Il couvre une superficie de 724m² Le taux d'avancement des travaux du site de recasement des taxis communaux est estimé à 95% pour un délai de consommation de 100% au 30 Avril 2022 et ce site permettra le chargement de deux (02) fils de 25 voitures sur 100m.

Pour la finalisation de ce site les travaux suivants sont prévus

- 1) Un mur de soutènement en béton armé de 2m de hauteur et 102 m de longueur ;
- 2) Un remblai ;
- 3) Une chaussée en béton sur 7m de largeur ;
- 4) Des garde-corps en béton sur 1m20 de hauteur ;

5) Un aménagement acteurs entrés et sorties

8. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES PAR LE PGES

Les PGES du PTUA, prévoient un ensemble de dispositifs d'hygiène, de santé et de sécurité pour garantir de bonnes conditions de travail aux employés :

- Le recrutement des employés conformément au code du travail en vigueur en Côte d'Ivoire, et aux textes d'application relatif au travail temporaire ;
- Le port d'EPI pour tous les employés et visiteurs des chantiers ;
- L'équipement des chantiers de dispositifs médicaux (infirmierie avec médicaments/ambulance...);
- La construction de latrines en nombre suffisant et répondant aux normes d'hygiène fonctionnelles ;
- L'installation d'extincteurs sur l'ensemble des chantiers ;
- La formation et la sensibilisation des travailleurs sur le VIH SIDA et distribution de condoms
- La gestion des déchets solides sur les chantiers ;
- La règlementation des personnes, des travailleurs et des véhicules sur les chantiers.

8.5. Conditions de travail constatées sur les chantiers

La plupart des employés engagés sur les chantiers du PTUA disposent d'un contrat de travail à l'exception des journaliers. Aussi, chaque base vie dispose-t-elle d'une infirmerie et d'une ambulance.

Toutefois, des faiblesses sont constatées dans l'application de certains dispositifs. Il s'agit notamment de :

- La mise à disposition et du port des EPI ;
- La nature des contrats des travailleurs et des employés ;
- La formation et la sensibilisation des employés sur les mesures de santé, sécurité et d'hygiène ;

Ces faiblesses pourraient expliquer en partie la plupart des accidents enregistrés sur les chantiers du PTUA. Toutefois, au cours de ce mois d'Avril 2022 aucun arrêt de travail n'a été observé sur tous les chantiers du PTUA.

8.6. Accidents mortels

Depuis le démarrage des travaux, huit (08) accidents mortels se sont produits sur le chantier occasionnant la mort de sept (07) employés et un (1) riverain de l'entreprise des travaux. Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucun accident n'a été enregistré sur les chantiers.

9. GESTION DES PLAINTES

9.1. Présentation du mécanisme de gestion des plaintes

Au cours de la mise en œuvre du PAR, des plaintes et conflits peuvent survenir. Ces plaintes et conflits peuvent être causés par les différentes situations suivantes :

- Erreurs et/ou omissions dans l'identification des personnes et des biens affectés par le projet lors des opérations de recensement des PAP ;

- Désaccord sur le statut de PAP (Propriétaire résident, Propriétaire non résident, locataire...) qui leur a été attribué lors des opérations de recensement ;
- Désaccord sur les limites des terrains, soit entre la personne affectée et le rapport du PAR ou soit entre deux voisins ;
- Conflit sur la propriété d'un bien, soit entre plusieurs personnes affectées ou soit entre plusieurs villages ;
- Désaccord sur le coût de l'évaluation d'un terrain ou des biens, faite dans le rapport du PAR ;
- Problèmes familiaux (successions, divorces, ou autres) qui soulèvent des conflits entre héritiers ou membres d'une même famille concernant une propriété ou des parties d'une propriété ou encore d'un autre bien donné ;

Pour répondre aux différents cas de réclamations ou de plaintes qui pourraient subvenir lors de la mise en œuvre du PAR, un mécanisme de gestion des plaintes a été mis en place. Ce mécanisme admet deux types de recours ou de règlement : le règlement à l'amiable et le recours à la voie judiciaire.

9.1.1. Dispositif de gestion des plaintes

Le dispositif de gestion des plaintes et litiges mis en place est basé sur des structures-relais qui doivent assurer les enregistrements, faire des vérifications et des organismes habilités à assurer les arbitrages et/ou les règlements. Il comprend les structures et personnes suivantes :

- ONG ;
- Cabinet ayant fait l'étude du PAR et qui assure l'assistance technique sur le projet ;
- Cellule d'Exécution du PAR ;
- Comité de Suivi du PAR ;
- Cellule de Coordination du PTUA ;
- L'Agence Judiciaire du Trésor ;
- Tribunal d'Abidjan.

9.1.2. Mode opératoire

Le mode opératoire proposé pour la gestion des plaintes et des litiges a pour but de garantir la transparence et la confidentialité du processus à travers l'implication des ONG et l'information par écrit des PAP de toutes les étapes du processus. Ce mode opératoire proposé repose sur deux (2) principes à savoir : le règlement à l'amiable et le règlement par voie judiciaire.

9.1.2.1. Règlement à l'amiable

Le règlement à l'amiable est le mode de règlement privilégié dans le cadre de la gestion des litiges nés des actions de la mise en œuvre du projet. Pour ce faire, un mécanisme de gestion est mis en place. Il présente deux niveaux de gestion : la Cellule d'Exécution du PAR (CE-PAR) et le Comité de Suivi de la mise en œuvre du PAR (CS-PAR).

Au sein de la CE-PAR, il existe un Bureau de gestion des Plaintes. Des représentants du Bureau de gestion Plaintes ont été installés dans chacune des trois Cellules délocalisées de la CE-PAR dans les Communes concernées par les activités du Projet. Ces représentants travaillent en collaboration avec les ONG en charge de l'accompagnement social des PAP du 4^{ème} pont d'Abidjan et ses voies d'accès et des voies structurantes.

- *Enregistrement des plaintes :*

- par le bureau des plaintes au sein des cellules délocalisées de la CE-PAR dans chacune des trois communes concernées composé de l'agent administratif en charge des plaintes et d'un représentant de l'ONG OIDEL et Human DEV ;
- par le bureau des plaintes au sein de la CE-PAR composé d'un psychologue chargé des plaintes qui collabore étroitement avec l'ensemble des représentants de l'ONG OIDEL et Human DEV au niveau de chaque commune ;
- un courrier de réception de la plainte indiquant le délai de traitement de celle-ci (**7jours ouvrés**), est remis à la PAP.

- **Traitement des plaintes :**

- **Au niveau des Cellules délocalisées de la CE-PAR dans les communes :** ces cellules traitent les plaintes formulées auprès du bureau des plaintes en leur sein dans un délai de 05 (cinq) jours. Ce traitement se fait en relation avec l'ONG et du cabinet CIIC. Elle reçoit le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte.

Les cellules délocalisées et le psychologue ne sont pas compétents pour traiter les cas de litiges liés au coût de l'évaluation du bâti et des problèmes de succession.

Si le traitement de la plainte n'est pas à la satisfaction du plaignant, la plainte est transmise au Psychologue gestionnaire des plaintes dans un délai de deux (02) jours. Celui-ci analyse la plainte et reçoit le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte. En cas de désaccord le Psychologue gestionnaire des plaintes transmet la plainte au Président de la CE-PAR dans un délai de 2 jours.

Au niveau de la CE-PAR : elle traite (i) toutes les plaintes qui n'ont pas trouvé solutions satisfaisantes pour le plaignant après traitement des cellules délocalisées des CE-PAR dans les communes, (ii) les plaintes formulées directement en leur sein, dans un délai de 10 (dix) jours. Elle reçoit le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la CE-PAR et la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte. En cas de désaccord, la PAP est informée par courrier de la CE-PAR que sa plainte est transmise au Comité de Suivi du PAR dans un délai de deux (02) jours.

Au niveau du Comité de Suivi du PAR : la CE PAR transmet au Comité de Suivi toutes plaintes, doléances et réclamations qu'elle n'a pas pu traiter en son sein. Le Comité de suivi, après examen dans un délai de sept (7) jours, convoque les PAP concernés pour une négociation à l'amiable. Le CS PAR informe le PAP de sa décision finale par courrier.

En cas d'échec, le CS PAR en informe la CC-PTUA qui rencontre le plaignant en vue de trouver une solution. Après épuisement de toutes les voies de négociation à l'amiable, le plaignant ou la CC-PTUA peut saisir les juridictions compétentes en la matière.

Dans tous les cas, la cellule d'exécution du PAR, le Comité de Suivi, la Cellule de Coordination doivent développer une approche conciliante afin de préserver les droits et les intérêts de chaque partie. Le règlement à l'amiable est l'option privilégié.

9.1.2.2. Règlement par voie judiciaire

Le recours à la justice n'est possible qu'en cas de l'échec de tous les recours de la voie à l'amiable. Si le requérant ou le PTUA n'est pas satisfait, il peut saisir la justice à travers le tribunal de première instance d'Abidjan à ses frais. Pour cela, la démarche à suivre est la suivante (la PAP rédige une plainte adressée au Tribunal d'Abidjan ;

- le PTUA saisi l'Agent Judiciaire du Trésor (AJT) qui rédige une plainte adressée au Tribunal d'Abidjan ;
- le Tribunal convoque la PAP et les représentants du projet pour les entendre ;
- le Tribunal rend le verdict.

Le recours aux tribunaux nécessite souvent des délais longs avant qu'une affaire soit traitée. Le projet doit communiquer suffisamment par rapport à ce risque pour que les parties prenantes en soient informées et favorisent le recours à un mécanisme extrajudiciaire de traitement des litiges faisant appel à l'explication et à la médiation par des tiers. Avant le démarrage des travaux, toutes les plaintes doivent être définitivement gérées.

Au niveau préventif, il est nécessaire d'identifier les conflits potentiels et de mettre en œuvre les mesures d'atténuation assez précocement dans le projet, en utilisant une approche participative qui intègre toutes les catégories sociales potentiellement intéressés.

9.2. Plaintes enregistrées jusqu'au 30 Avril 2022

Depuis le démarrage de la mise œuvre du PTUA, le Bureau de Gestion des Plaintes (BGP) a enregistré 3287 plaintes dont 3184 (96,86%) traitées et clôturées, 103 (3,14%) en cours de traitement. Ces 103 plaintes sont déjà traitées mais non encore clôturées. Les types de plaintes portent globalement sur l'omission dans la base de données des PAP, les PAP Non recensées, la contestation de montant et de l'évaluation des bâtis impactés, la contestation du statut attribué aux PAP, le litige sur propriété, l'erreur sur nom et prénoms, sur le numéro de pièces d'identité et sur l'identifiant de PAP, les dégâts causés par les entreprises en charge des travaux. Le récapitulatif global des plaintes est présenté dans le Tableau 43.

Tableau43 : Tableau récapitulatif global des plaintes depuis le démarrage du projet

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes traitées mais non clôturées	Nbre de plaintes non traitées
1	CLN d'Adjamé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	221	206	15	15	0
2	CLN de Cocody	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4)	117	113	4	4	0
		Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)	73	66	7	7	0
		3 Échangeurs	190	188	2	2	0
3	CLN de Yopougon	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	527	527	0	0	0
		Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	102	91	11	11	0
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	20	16	4	4	0
4	CLN d'Abobo	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	11	11	0	0	0

		Projet du Dédoublément de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2)	2	2	0	0	0
5	CLN d'Anyama	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	979	945	34	34	0
		Projet du Dédoublément de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2)	5	5	0	0	0
6	CLN d'Attécoubé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	737	727	10	10	0
7	CLN de Songon	Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	303	287	16	16	0
TOTAL			3287	3184(96,86%)	103(3,14%)	103	0

9.3. Plaintes enregistrées au cours du mois d'Avril 2022

Au cours du mois d'Avril 2022, le Bureau de Gestion des Plaintes a enregistré 14 plaintes sur l'ensemble du Projet, dont 09 résolues et 05 en cours de traitement. Ces plaintes ont été recueillies dans les CLN de Yopougon, de Cocody et d'Anyama.

9.3.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, une (01) plainte a été enregistrée sur le projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé).

9.2.2. Construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand.

9.2.3. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond- Point Gesco-Carrefour route de Jacqueline) : (Lot 1)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacqueline) : (Lot 1)

9.2.4. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Carrefour zone Industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : Lot 2

9.2.5. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune plainte n'a été enregistrée à la CLN de Cocody concernant le projet du Prolongement du Boulevard Latrille.

9.2.6. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4 et 5)

Au cours de ce mois d'Avril 2022, treize (13) plaintes ont été enregistrées sur le projet de construction de la Y4 (lots 4 et 5) dont une (01) plainte à la CLN de Cocody (Lot 4) et douze (12) plaintes à la CLN d'Anyama (Lot 5). La plainte recueillie à la CLN de Cocody porte sur un cas de non recensement, tandis que les douze (12) enregistrées à la CLN d'Anyama portent sur 03 cas d'omission dans la base de données, 07 cas de non recensement, 01 cas de contestation de montant et 01 cas de litige.

Sur ces 13 plaintes enregistrées, 03 relatives aux cas d'omission dans la base de données, 05 relatives au cas de non recensement, 01 relative au cas de litige ont été traitées et clôturées. Les 04 autres relatives aux cas de non recensement (03) et contestation de montant (01) sont traitées mais non clôturées. Le détail des plaintes enregistrées au cours de ce mois d'Avril est présenté dans le tableau 44.

Tableau 44 : Détail des plaintes en registrées sur les lots 4 et 5 au cours du mois d'Avril 2022

Projet	Omission	Non rece	Contestation du montant	Contestati on du statut	Autres	Total
Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4 et 5)	3	8	1	0	1	13

9.4. Plaintes traitées par la CE-PAR et le CS-PAR

9.4.1. Plaintes traitées par la CE-PAR

Au cours de ce mois d'Avril 2022, la CE-PAR n'a traité et clôturé aucune plainte.

9.4.2. Plaintes traitées par le CS-PAR

Au cours de ce mois d'Avril 2022, le CS-PAR n'a traité et clôturé aucune plainte.

9.5. Plaintes enregistrées sur le site de réinstallation d'Ayewahi

Aucune plainte n'a été enregistrée au cours de ce mois d'Avril 2022 sur le site de réinstallation d'Ayewahi.

10. SUIVI DES PAP VULNÉRABLES

Au cours de ce mois d'Avril 2022, aucune PAP vulnérable n'a été identifiée. Toutefois, sur les 60 vulnérables identifiées et assistées dont 54 sur le Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan et 06 sur le Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville/ Lot 1), 42(70%) sont indemnisées et 18(30%) restent à indemniser.

11. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP

11.5. Accompagnement Social des PAP lors des négociations

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **57** PAP ont bénéficié d'un accompagnement Social des ONG et du pool Social lors des négociations dans les CLN. Ces PAP ont été préalablement contactées pour une invitation à la négociation et il leur a été expliqué les conditions requises pour y participer (avoir une pièce valable et en cours de validité, présenter l'original du coupon de recensement ou une déclaration de perte faite dans un Commissariat, présenter des titres de

propriété pour les propriétaires de bâtis et les bilans financiers pour les propriétaires d'activité commerciale légalement constitués).

Lors des négociations toutes ces PAP ont été enregistrées dans le registre des ONG selon les différents projets (OIDEL, HUMAN DEV), avant d'être entretenues par celles-ci et le pool Social sur la suite du processus d'indemnisation.

11.6. Accompagnement Social des PAP lors de l'enregistrement des Plaintes

Au cours de ce mois d'Avril 2022, les ONG ont orienté **14 PAP** souhaitant formuler une plainte vers le BGP qui a enregistré leurs plaintes pour traitement.

11.7. Accompagnement Social des PAP lors des indemnisations

Au cours de ce mois d'Avril 2022, **1216 PAP** ont bénéficié d'un accompagnement Social des ONG et du pool Social lors des indemnisations. Ces PAP ont été contactées afin de se présenter dans les différentes Régies d'Avances pour le paiement de leur indemnisation. Les ONG, pour éviter tout désagrément liés à la non validité des différents documents, ont pris le soin de procéder à des vérifications préliminaires et à l'orientation des PAP au besoin. Ces **1216 PAP** indemnisées ont fait l'objet d'un enregistrement dans les différents registres des ONG qui en collaboration avec le pool Social ont expliqué tous les aspects liés au délai du positionnement des montants d'indemnisation au niveau des Banques.

12. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIEES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR

Au cours de la mise en œuvre des PAR du PTUA, des mesures d'accompagnement ont été accordées par le maître d'ouvrage suite aux échanges avec les communautés impactées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

12.5. Mesures d'accompagnement prévues dans le PAR et/ou dans les PGES

Les PAR et les PGES ne prévoient pas de mesures d'accompagnement spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre du PTUA.

12.6. Etat de mise en œuvre des mesures d'accompagnement au 30 Avril 2022

L'état de mise en œuvre des différentes mesures d'accompagnement sur le PTUA se présentent comme suit :

- **Pour le 4^{ème} pont**, des travaux de voiries sont en cours à Adjamé-2 plateaux : le taux d'avancement des travaux est estimé au mois de Décembre 2021, à 80%. Ce taux n'évolue à cause du refus des populations du village qui s'opposent à la mise en œuvre du PAR.
- **Pour la Construction des trois échangeurs** : la CC PTUA a décidé de reconstruire toutes les clôtures impactées par la construction de ces infrastructures et le site de réinstallation des taxis communaux. A date, l'état d'avancement global des travaux est estimé à 75% (dont 95% d'avancement pour les travaux du site de recasement des taxis communaux). La réalisation de ces travaux prend du temps à cause de la non libération des emprises.
- **Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) Lot 1** : la mesure d'accompagnement en cours est la clôture de l'école primaire publique du village de Niangon-Adjamé dont le taux d'avancement des travaux au 30 Avril 2022 est à 100%.

Pour le 4^{ème} pont des travaux de voiries sont en cours à Adjamé-2 plateaux, le taux d'avancement des travaux est estimé au mois de Décembre 2021, à 80% pour 100% de délais consommés. En date du 30 Avril 2022, les travaux ont été stoppés en raison du refus du village de participer au processus de négociation dans le cadre de la mise en œuvre du PAR.

13. RESSOURCES CULTURELLES

L'EIES du Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO-Carrefour route de Jacquville/Lot 1) a révélé la présence d'un site sacré (cimetière) au niveau du village de Niangon Adjamé.

Les propositions techniques d'amélioration du tracé ont été définies pour éviter ce site. A ce sujet, le PTUA a retenu la construction d'un mur de soutènement sur tout le front sud du cimetière afin d'éviter des éboulements. En plus, une passerelle a été projetée au niveau du cimetière pour assurer l'accès des villageois au site.

14. ACTIVITES REALISEES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR

Au cours de ce mois d'Avril 2022, un ensemble d'activités ont été réalisées par les acteurs de mise en œuvre du PAR. Les détails de ces activités sont consignés dans le Tableau 45.

Tableau 45 : Analyse des activités réalisées par les acteurs du PAR au 30 Avril 2022

N°	Acteurs de mise en œuvre	Activités réalisées	Observations
1	CS-PAR	RAS	Aucune réunion de CS-PAR ne s'est tenue pour ce mois d'Avril 2022
2	CE-PAR	RAS	Aucune réunion de la CE-PAR ne s'est tenue pour ce mois d'Avril 2022
3	Pool Social	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi social des PAP (Information, sensibilisation, séance d'échanges et accompagnement des PAP) • Préparation et participation aux séances de négociations avec les PAP • Suivi des indemnisations des PAP • Suivi des libérations d'emprise • Préparation de la mission de revue à Mi-parcours de la Banque • Elaboration des rapports (rapports de suivi social, rapports justificatifs des indemnisations) • Enregistrement et traitement des plaintes • Actualisation des données relatives aux PAP dans la base 	Il s'agit d'un ensemble d'activités non exhaustives réalisé par le Pool Social au cours de ce mois de Mars

4	ONG (OIDEL/HUM ANDEV)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement social des PAP • Suivi des négociations au sein des CLN • Suivi des indemnisations au sein des régies d'avance • Suivi des libérations d'emprise • Elaboration de rapports mensuels d'avancement 	Les deux ONG chargées de l'accompagnement social des PAP collabore étroitement avec le Pool Social avec qui les activités sont menées conjointement
5	Bureaux d'études (BNETD/CIIC /Cabinet Fadi)	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des données de la base • Edition des PV de négociation et des certificats de compensation • Traitement de plaintes • Elaboration de rapports mensuels d'avancement 	La présence de ces bureaux d'études est nécessaire dans le processus de négociation avec les PAP ainsi que dans la vérification des données dans le cadre du traitement de certaines plaintes

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conformément aux obligations de la Convention de financement du PTUA, les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des PAR au 30 Avril 2022 sont résumées dans le tableau 46.

Tableau 46: Synthèse des activités réalisées dans le mois d'Avril 2022 conformément aux obligations de financement

N° Accord de financement	Points de l'accord de financement	Etat de mise en œuvre des PAR dans le mois d'Avril 2022	Niveau de conformité	Niveau de satisfaction
Section 5.03. Autres conditions Fournir à la banque, un plan complet de réinstallation actualisé pour le 4ème pont incluant entre autres	Une actualisation précise de la liste des personnes affectées et des couts y relatifs	Listes actualisées des PAP disponibles qui servent de base de négociation avec les PAP	Conforme	satisfaisant
	Un plan de consultation et de communication détaillé	N/A (aucune libération d'emprise n'a été réalisée au cours de ce mois d'Avril)	NA	NA
	Un mécanisme détaillé de réception et de gestion des plaintes	Mécanisme fonctionnel avec 14 plaintes enregistrées dont 09 résolues et clôturées	Conforme	satisfaisant
	Un calendrier actualisé de mise en œuvre	Calendrier disponible et en cours de mise en œuvre	Conforme	satisfaisant
Section 5.04. Engagements de l'emprunteur	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PGES y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport disponible	Conforme	satisfaisant
	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PR, y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport mensuel de mise œuvre des PAR disponible	Conforme	satisfaisant

Le plan d'action pour le mois de Mai 2022 est présenté dans le tableau 47

Tableau 47 : Plan d'action pour le mois de MAI 2022.

N°	Actions	Activités	Lieu de mise en œuvre (Lot)	Acteurs de mise en œuvre	Délai de mise en œuvre
1	Informier et sensibiliser les PAP	Information et sensibilisation des PAP	Sur l'ensemble du PTUA	ONG /Pool SOCIAL	NA
2	Négocier avec les PAP pour la signature des certificats de compensation et des procès-verbaux de négociation	Négociation avec les PAP pour la signature des certificats de compensation et des procès-verbaux de négociation	Sur l'ensemble du PTUA	CE- PAR/ Pool Social/ ONG	NA
3	Indemniser les PAP ayant négocié étant sur arrêtés	Indemnisation des PAP ayant négocié	Sur l'ensemble du PTUA	CE- PAR/ Pool Social/ ONG	NA
4	Recaser les PAP/PR	Recasement des PAP/PR	Sur l'ensemble du PTUA	Pool Social/ ONG/ équipe Technique du PTUA	NA
5	Recueillir et gérer les plaintes des PAP	Recueil et gestion des plaintes	Sur l'ensemble du PTUA	BGP/ ONG	NA
6	Elaborer et transmettre les rapports justificatifs des indemnisations	Elaboration et transmission des rapports justificatifs des indemnisations	Sur l'ensemble du PTUA	Pool Social / Comptabilité du PTUA	NA
7	Elaborer le rapport mensuel de mise en œuvre des PAR	Elaboration de rapport mensuel de mise en œuvre des PAR	Sur l'ensemble du PTUA	Pool Social	15 Juin
8	Libérer les emprises des tronçons où les PAP ont été indemnisées	Libération des emprises des tronçons où les PAP ont été indemnisées	Sur l'ensemble du PTUA	Pool Social/ équipe technique	NA
9	Poursuivre le traitement des plaintes non encore clôturées	Poursuivre le traitement des plaintes non encore clôturées	Sur l'ensemble du PTUA	CS-PAR/ CE-PAR/ BGP	NA
10	Terminer les PAR complémentaires	Transmission des rapports des PAR Complémentaires par les Cabinets d'Etudes au pool Social	Sur l'ensemble du PTUA	Pool Social/ Cabinets d'Etudes	NA